

RAPPORT DE GESTION DE L'UNION SUISSE
DES BANQUES RAIFFEISEN 2003

RAIFFEISEN



INSTRUCTION



RETOUR Cliquez sur ce bouton pour retourner à la page précédente.



AGRANDIR Cliquez sur ce bouton pour agrandir l'affichage.



PAGE D'ACCUEIL/CONTENU Cliquez sur ce bouton pour retourner à la page de la table des matières, où vous pouvez sélectionner directement le chapitre souhaité.



IMPRIMER Cliquez sur ce bouton pour ouvrir la fenêtre vous permettant d'imprimer le document (recto-verso). Pour n'imprimer qu'une seule face, veuillez sélectionner le document «pdf pour impression» sur la page d'accueil Raiffeisen.



CONTINUER Cliquez sur ce bouton pour passer à la page suivante.



REDUIRE Cliquez sur ce bouton pour afficher les pages agrandies de nouveau en mode normal.

TABLE DES MATIÈRES

CLIQUEZ SUR LE CHAPITRE SOUHAITÉ.

-01-

Se reposer sur ses lauriers n'est pas à l'ordre du jour	6
Activité commerciale	10
Marche des affaires	16
Bilan	24
Compte de résultat	25
Affectation proposée du bénéfice disponible	26
Tableau de financement	26
Annexe aux comptes annuels	30
Informations sur le bilan	42
Informations sur les opérations hors bilan	53
Informations sur le compte de résultat	55
Rapport sur la révision des comptes annuels	58
Rapport du Conseil de surveillance	59
Bilan – Aperçu sur 5 ans	62
Compte de résultat – Aperçu sur 5 ans	63
Impressum	



«Le principe de toute chose est l'eau, substance primordiale dont procède et dans laquelle retourne chaque chose.»

Thalès de Milet

-03-

Château d'eau de l'Europe, la Suisse est le berceau de nombreux lacs, torrents et rivières. Depuis toujours, ils forment l'unique réseau naturel qui couvre tout le territoire, même si de nos jours les voies fluviales sont de moins en moins exploitées pour le transport. Fabuleux spectacle de la nature depuis leur source jusqu'aux portes de notre pays, les cours d'eau constituent également un réservoir d'eau et donc une ressource vitale pour l'homme.

A l'image des rivières de Suisse, le réseau des Banques Raiffeisen couvre tout le territoire national et approvisionne l'ensemble du pays en prestations bancaires modernes. Nous avons donc choisi cette année d'illustrer notre rapport de gestion avec des photos d'un fleuve, en l'occurrence le Rhin, parce qu'il représente parfaitement la compétence de notre banque.

Le Rhin, dont le parcours est illustré par ces photos depuis sa source jusqu'à la frontière, est également un symbole de vie. Nous vous invitons à «lire» ces images dans la perspective de votre propre parcours de vie. Quels que soient l'endroit et le moment, si la Banque Raiffeisen peut apporter une contribution positive à votre parcours, nous le ferons avec plaisir: ouvrons la voie.

RAPPORT DE GESTION DE L'UNION SUISSE DES BANQUES RAIFFEISEN 2003





Se recueillir. Il y a comme un instant de recueillement avant même que la vie ne reprenne ses droits: sortie dans un écrin rocheux, l'eau bientôt commencera son voyage en suivant un cours qu'elle ne connaît pas encore.

Lac de Toma à la source du Rhin antérieur



SE REPOSER SUR SES LAURIERS N'EST PAS
A L'ORDRE DU JOUR

-06-



Franz Marty est Président du Conseil d'administration du Groupe Raiffeisen depuis un an. Dans l'entretien ci-après, il parle de ses préoccupations majeures, ainsi que de celles du Conseil d'administration, au cours de cette période et évoque quelques impressions glanées dans l'exercice de sa nouvelle fonction.

Franz Marty, Président du Conseil d'administration du Groupe Raiffeisen

«Le Conseil d'administration doit être en mesure de faire face à ses responsabilités.»

Vous pouvez porter un regard rétrospectif sur votre première année d'exercice en tant que Président du Conseil d'administration du Groupe Raiffeisen. Comment s'est-elle passée?

Franz Marty: Mon passage au Groupe Raiffeisen, très riche en nouvelles impressions, m'a permis de réaliser de nombreuses rencontres et de faire de multiples expériences. J'ai particulièrement apprécié d'avoir été accueilli aussi chaleureusement à tous les niveaux (Conseil d'administration, Direction, fédérations régionales et banques) et d'avoir été soutenu aussi activement. Je suis extrêmement motivé d'exercer une fonction au service du Groupe Raiffeisen et de son succès.

Au cours de l'exercice écoulé, quelles ont été vos principales préoccupations, ainsi que celles du Conseil d'administration dans son ensemble?

Le Conseil d'administration a procédé à un examen critique de son propre travail afin de pouvoir agir avec professionnalisme et efficacité. Sa taille, sa composition et ses méthodes de travail doivent se conformer aux exigences de notre époque en matière de gouvernement d'entreprise. Le Conseil d'administration doit être en mesure de faire face à ses responsabilités.

Qu'est-ce qui vous a fait la plus forte impression dans votre travail chez Raiffeisen?

Ce qui m'a frappé, c'est le degré très élevé avec lequel les collaborateurs et les cadres supérieurs s'identifient à leur mission au sein des Banques Raiffeisen et de l'USBR. La force de cet engagement confère au Groupe un profil exceptionnel qu'il faut à tout prix sauvegarder et promouvoir. La clientèle est elle aussi séduite par cette grande disponibilité de nos collaboratrices et collaborateurs.

Où voyez-vous des défis à relever?

Les besoins des clients évoluent constamment et leurs exigences ne cessent de croître, ce qui nous oblige à proposer en permanence des produits et services attrayants et à développer les compétences de nos collaborateurs. Il est exclu que nous nous reposions sur notre réussite passée: au contraire, il est indispensable que nous nous confrontions activement à une concurrence de plus en plus vive.

Quelles seront les tâches principales du Conseil d'administration en 2004?

Notre modèle commercial, caractérisé par une décentralisation prononcée des responsabilités sur site, est unique en son genre, et nous voulons consolider attentivement ce point fort. Ceci implique, toutefois, que la répartition des fonctions entre les Banques Raiffeisen et l'Union Suisse des Banques Raiffeisen tienne compte des exigences changeantes, notamment pour ce qui a trait à l'efficacité et à l'environnement réglementaire.

A l'heure actuelle, Raiffeisen dispose toujours du réseau bancaire le plus dense. Comment voyez-vous cette situation évoluer à l'avenir?

Je suis convaincu que la forte présence de Raiffeisen restera un signe distinctif de notre marque. Mais il importe également d'être prêt à procéder à des modifications au bon endroit et au bon moment. Les critères déterminants pour ce faire seront l'évolution des besoins de la clientèle et la durabilité de notre réussite commerciale.

Comment maintenez-vous le contact avec la base?

Je me rends régulièrement dans diverses Banques Raiffeisen, me mêle à titre d'auditeur aux participants aux forums des présidents et directeurs de banques, et participe tous les ans à trois ou quatre assemblées générales de fédérations régionales. J'apprécie énormément d'être en contact avec toutes les régions linguistiques du pays et les réactions et autres feed-backs intéressants que j'y recueille.

Après avoir présidé le Conseil d'administration pendant cette première année, l'idée que vous vous faisiez de Raiffeisen a-t-elle changé?

Avant de prendre mes nouvelles fonctions, je ne pouvais pas m'imaginer à quel point l'esprit d'entreprise était enraciné dans le Groupe Raiffeisen dans toute la Suisse. Je me réjouis de voir que partout, réflexion commune et discussion sont de mise lorsqu'il s'agit de trouver les bonnes solutions. Cet intérêt manifesté par tous me rend optimiste pour l'avenir.

RAPPORT DE GESTION DE L'UNION SUISSE DES BANQUES RAIFFEISEN 2003





Faire ses premiers pas. Quelles perspectives prometteuses sur le chemin de la vie: des objectifs aussi élevés que les cimes enneigées, des idées aussi variées et riches que la nature.

Piz Vial



ACTIVITÉ COMMERCIALE

- 10 -

Durant l'exercice 2003, l'Union Suisse des Banques Raiffeisen a enregistré de nouveau un résultat réjouissant, contribuant ainsi de manière significative au bon résultat du Groupe. Ce résultat se dégage de la collaboration efficace de toutes les unités du groupe bancaire, à savoir les Banques Raiffeisen, les entreprises du Groupe et l'Union Suisse des Banques Raiffeisen.

L'Union Suisse des Banques Raiffeisen (USBR) est responsable de la direction stratégique, de la coordination et du développement du Groupe et fait fonction de véritable centre de services et de compétences. Le rapport de gestion consolidé fournit des informations détaillées sur le Groupe. Le présent rapport de gestion comprend les clôtures des comptes de l'USBR pour 2003, y compris celles des succursales de St-Gall, Grabs-Werdenberg, Winterthour, Bâle, Zurich et Berne. Il est à interpréter dans l'optique des tâches spéciales assumées par l'USBR.

La progression de 4,2% du bénéfice de l'exercice résulte, d'une part, du bon résultat des opérations d'intérêts et, de l'autre, de l'évolution des opérations de commissions et des prestations de service. Parallèlement, les charges d'exploitation, en particulier celles du personnel, ont connu une augmentation moins prononcée que durant les exercices précédents. La hausse des charges matérielles s'explique avant tout par les dépenses occasionnées dans le domaine informatique.

Une des tâches principales de l'USBR est la gestion de la trésorerie et du risque de variation des taux d'intérêt. Grâce à l'afflux massif de fonds passifs, les besoins de refinancement des Banques Raiffeisen ont diminué au cours des dernières années. En revanche, la gestion du risque de variation des taux d'intérêt joue un rôle important au niveau du Groupe, étant donné qu'un grand nombre de clients des Banques Raiffeisen a délaissé les hypothèques à taux variable pour se tourner vers les hypothèques à taux fixe. Les opérations de couverture qui en résultent ont entraîné une hausse du nombre de contrats relatifs aux produits dérivés.

Les Banques Raiffeisen attachent une grande importance à la notion de Groupe. Chacune est donc tenue de s'engager en conséquence dans l'intérêt du Groupe. A cet effet, l'USBR doit orienter les tâches qui lui sont confiées en fonction des besoins des Banques Raiffeisen et de leurs clients. Les projets sont définis sur la base de ces orientations et classés par priorité avec les représentants des Banques Raiffeisen. Les informations sur les activités courantes ont été publiées sur le RAIweb et le PREweb. Voici les points forts de l'exercice 2003:

Avec l'ouverture d'une nouvelle succursale à Berne en septembre dernier, l'implantation des Banques Raiffeisen dans les grandes villes est presque achevée. La dernière étape sera franchie au printemps 2005 à l'occasion de l'ouverture d'un point bancaire à Zoug par la

Banque Raiffeisen de Zoug (anciennement Baar-Walchwil). L'exercice 2003 a vu 22 fusions, 13 ouvertures et 34 fermetures de succursales. La mise en place de la stratégie structurelle étant un processus tant dynamique qu'émotionnel, nous continuerons sur notre lancée tout en veillant à respecter les critères d'économie d'entreprise.

En notre qualité de prestataire de service du Groupe Raiffeisen, nous assumons toute une série de tâches différentes. Dans le cadre du projet «Optimisation des prestations», visant à définir les tâches nécessaires et à contrôler l'utilité et l'efficacité des processus, nous avons identifié un potentiel d'optimisation considérable. Les initiatives correspondantes, dont certaines ont déjà été traduites dans les faits, seront réalisées de manière continue au cours des années à venir. En même temps, nous avons élaboré un scénario de crise pour le cas où les bénéfices s'effondraient. L'optimisation des prestations nous a également permis de vérifier notre structure organisationnelle pour l'adapter à nos besoins changeants. Ce faisant, nous visons à attribuer chaque processus commercial clé à un département. A cet effet, nous avons créé le nouveau département Finances & Logistique, placé depuis le début de l'année sous la direction de Barend Fruithof. Survol de notre organisation:

Département	Processus commercial clé
<i>Succursales & Crédits</i>	Activité bancaire avec les clients, prestations relatives aux opérations de crédit
<i>Marché & Distribution</i>	Développement de produits, promotion des ventes, développement de la distribution, gestion des marques
<i>Finances & Logistique</i>	Planification financière, traitement, services logistiques
<i>Banque centrale</i>	Activité bancaire avec les Banques Raiffeisen, les banques tierces, la clientèle institutionnelle, la clientèle d'entreprises, gestion du bilan et trésorerie
<i>Développement de l'entreprise</i>	Développement stratégique du Groupe, planification d'entreprise, organisation, gestion du personnel, stratégie structurelle, prévention
<i>Office de révision</i>	Révision
<i>Etat-major de la Présidence</i>	Gestion des risques, Compliance, Communication



- 11 -

Pierin Vincenz, Président de la Direction du Groupe Raiffeisen

«Grâce à l'engagement de ses quelque 7300 collaborateurs, le Groupe Raiffeisen est fier de présenter un résultat annuel particulièrement bon.»



Nous devenons de plus en plus exigeants lorsqu'il s'agit de maintenir notre place financière propre. L'année dernière, l'accent a été mis sur l'application des nouvelles dispositions en matière de blanchiment d'argent et le développement général des activités de Compliance.

Les canaux de distribution jouent un rôle décisif pour les produits échangeables. La distribution stationnaire que nos Banques Raiffeisen gèrent avec succès grâce au contact direct avec la clientèle reste la pierre angulaire. Une progression réjouissante a pu être enregistrée par les contrats e-banking: fin 2003, leur nombre dépassait les 180'000 contrats. Les résultats de la collaboration avec cosba private banking ag et Helvetia Patria Assurances sont supérieurs au budget.

La notion de proximité avec la clientèle, l'atout traditionnel des Banques Raiffeisen, doit être réexaminée et ravivée périodiquement. Le nombre élevé de participants (près de 850) au congrès spécialisé tenu en juin 2003 à Hergiswil NW et consacré à la conception des relations avec la clientèle de la banque de détail témoigne de l'importance que les Banques Raiffeisen attachent à ce sujet.

La stratégie de base a fait l'objet de débats intensifs lors des forums des présidents et des directeurs de banques. Les suggestions et objections émises à cette occasion seront prises en compte dans la version définitive de la stratégie de base et serviront de fil conducteur au Groupe Raiffeisen afin d'assurer sa réussite future. L'application de la stratégie de base constitue l'un des principaux défis à relever au cours de cette année, l'accent étant mis sur les points suivants:

Positionnement en tant que première banque de détail en Suisse, c'est-à-dire
▪ conquérir des parts de marché dans le domaine des affaires hypothécaires;
▪ pousser le développement des opérations neutres;
▪ maîtriser les risques (croissance qualitative).

Exploitation des potentiels clients, c'est-à-dire

- diminution des charges administratives au profit de l'activité de conseil;
- vente proactive de toute la gamme de produits;
- accroissement des relations bancaires dans lesquelles Raiffeisen fait fonction de banque principale.

Processus et structures efficaces, c'est-à-dire

- mise en œuvre de la stratégie structurelle;
- prise en compte des effets d'échelle dans le traitement;
- mise à profit des coopérations.

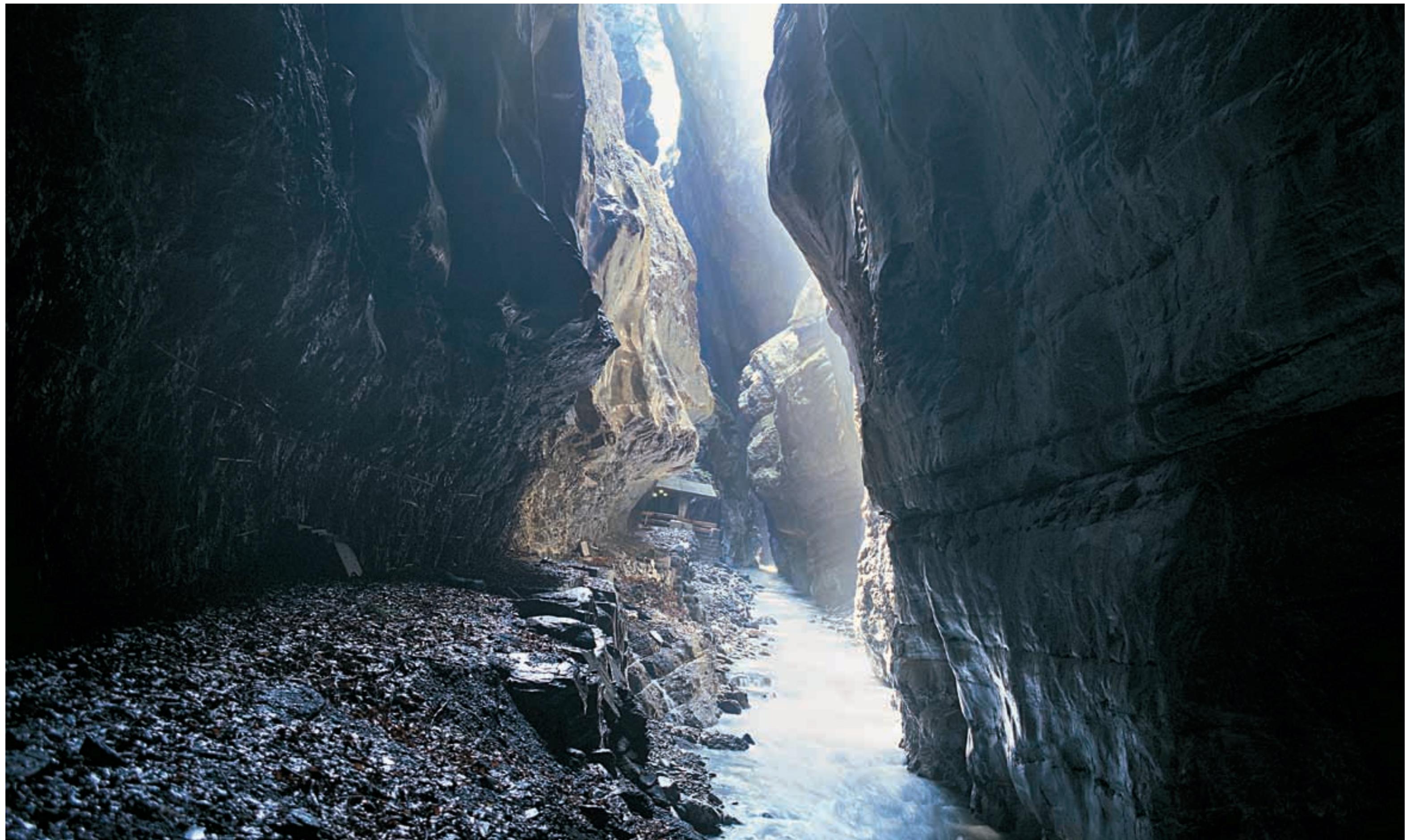
Par ailleurs, nous devons conclure les travaux conceptuels dans le cadre du nouvel accord de Bâle II en vue de réaliser les tests correspondants avant son introduction définitive.

C'est le Groupe qui fait la force, comme en attestent les résultats des dernières années. Et c'est en tant que Groupe que nous devons envisager notre futur. Les conditions actuelles sur les marchés nous obligent à réunir nos forces. Cela suppose une communication franche et ouverte, qui nous permette de nous concentrer sur les choses importantes et de ne pas perdre de vue l'objectif commun, à savoir nous imposer sur le marché bancaire suisse.

Je vous et vous souhaite un avenir couronné de succès.

Pierin Vincenz
Président de la Direction





Trouver la lumière. Domptée et rejetée par des rochers immuables, l'eau reprend des forces en se frayant un chemin hors des ténèbres vers la lumière – la vie.

Gorges de la Tamina



En tant que centre de services et de compétences du Groupe Raiffeisen, l'USBR a dégagé un bénéfice de 12,2 millions de francs pendant l'exercice écoulé. Le total du bilan a enregistré une vigoureuse progression de 18,7% du fait de la forte augmentation des opérations interbancaires et s'est inscrit à 26,2 milliards de francs.

Compte de résultat

L'USBR peut faire état d'un exercice 2003 fort satisfaisant. Le produit d'exploitation s'est accru de 2,1%, passant à 312 millions de francs, grâce à l'excellente performance des opérations de commissions et des prestations de service et à la hausse des résultats ordinaires. La hausse enregistrée par les charges d'exploitation pendant l'exercice considéré (+5,2%) a été nettement plus modérée que l'année précédente (+ 17,4%). Au total, il en est résulté un bénéfice annuel de 12,2 millions de francs, légèrement supérieur à celui de l'exercice précédent.

Produits de l'activité bancaire ordinaire • Le résultat des opérations d'intérêts (annexe 17) s'est établi à 108,7 millions de francs. L'USBR est très satisfaite de ce résultat, qui dépasse nettement les anticipations formulées en début d'année. La comparaison avec l'exercice précédent porte l'empreinte du produit élevé dégagé en 2002 sur les opérations d'intérêts, qui avait été largement influencé par l'excellente gestion de la structure des taux d'intérêt par la Banque centrale.

L'USBR a bien travaillé dans le domaine des opérations de commissions et des prestations de service (annexe 18), qui ont généré un résultat de 54,7 millions de francs, en mieux de 10,6% par rapport à l'année précédente. Cet accroissement est imputable à parts égales à la hausse des revenus issus des opérations sur titres et des placements ainsi que des autres prestations de service. En ce qui concerne les opérations sur titres et les placements, tant les revenus des opérations de dépôt (+ 2,0 millions de francs), qui sont fonction des montants traités, que les produits du courtage (+ 1,4 million) ont augmenté grâce à la reprise de la Bourse. Alors que les produits des fonds de placement n'ont subi qu'un léger repli, le recul des autres commissions a été plus marqué (- 0,5 million de francs). Les autres prestations de service ont progressé grâce à l'augmentation des commissions issues du trafic des paiements (+ 1,6 million de francs) et au produit des opérations de fusion et acquisition (+ 0,9 million de francs).

Le résultat des opérations de négoce (annexe 19) affiche une nette diminution de 17,3% à 24,2 millions de francs d'une année à l'autre. L'évolution des différents postes a été assez inégale. Le négoce d'actions a généré un produit de 1,3 million de francs alors qu'une perte

de 4,2 millions avait été publiée en 2002. Par contre, le résultat du négoce de taux, en repli de 7,0 millions de francs, a été moins bon que l'année précédente. Quant au résultat du négoce de devises, de billets et de métaux précieux, il a régressé de 3,6 millions de francs. L'USBR a sensiblement réduit la marge entre les cours offerts et demandés à l'avantage des Banques Raiffeisen. La coopération stratégique avec MSE (Mat Securities Express SA) permet une distribution plus sûre et qualitativement supérieure des billets au sein de l'organisation Raiffeisen par l'intermédiaire du Cash Center. De plus en plus de banques tierces bénéficient elles aussi de l'extension de ce service.

Le poste «Autres résultats ordinaires» a progressé de 19,0% pour atteindre 125 millions de francs. Ce résultat est le fruit de la conjonction d'une augmentation de 5,3% des autres produits ordinaires (annexe 20) et d'une forte baisse de 39,9% des autres charges ordinaires. L'accroissement des autres produits ordinaires s'explique principalement par la hausse des remboursements de frais découlant des affaires avec la clientèle de l'USBR (+ 0,5 million de francs), des émoluments perçus pour la mise à disposition des Bancomat (+ 1,1 million) et du produit des ventes du Market Shop (+ 1,2 million) ainsi que par l'augmentation du tirage de la revue de l'Union (+ 0,8 million). Les produits générés par les prestations de service facturées par l'USBR aux Banques Raiffeisen en fonction du volume ont légèrement augmenté dans l'ensemble. Deux facteurs sont à l'origine de la forte baisse des autres charges ordinaires. La contribution ordinaire de 36 millions de francs versée pour la dernière fois en 2002 dans le Fonds de solidarité fait face, pour l'exercice considéré, à une contribution extraordinaire de 26,5 millions. En outre, les ajustements de valeur négatifs sur les immobilisations financières ont été moins nombreux.

Charges d'exploitation • A 122 millions de francs (+2,4%), les charges de personnel (annexe 21) sont restées pratiquement stables pendant l'exercice. Le faible accroissement enregistré est dû au premier chef à la hausse des frais de personnel intervenue par rapport à l'année précédente dans la succursale ouverte mi-2002 à Zurich et à l'ouverture, en cours d'exercice, de la nouvelle succursale de Berne. Au total, les charges salariales, contributions aux assurances sociales et institutions de prévoyance comprises, se sont accrues de 4,5 millions de francs. En revanche, les frais de personnel accessoires (frais de formation compris) ont enregistré un fort recul de 1,6 million de francs.



En hausse de 8,2% à 124 millions de francs, les autres charges d'exploitation (annexe 22) ont augmenté un peu plus fortement que les charges de personnel. La cause en est la hausse sensible enregistrée par les coûts de l'informatique (+ 10,4 millions de francs) alors que les frais de locaux ne se sont accrus que légèrement (+ 0,7 million) et que les autres charges d'exploitation ont même pu être réduites de 2,0 millions de francs par rapport à l'exercice précédent. La hausse des frais de maintenance, conjuguée aux coûts d'exploitation de nouvelles applications, a fait augmenter les frais imputés par Raiffeisen Informatique SA, provoquant ainsi une montée des coûts de l'informatique. Le loyer de la succursale de Zurich, dû pour la première fois pour toute l'année, et l'ouverture de la succursale de Berne ont provoqué une augmentation des frais de locaux. Des économies ont pu être réalisées sur la quasi-totalité des autres postes des charges d'exploitation. La baisse des frais publicitaires (- 2,8 millions de francs) a été particulièrement sensible. Seuls les frais de conseil (+ 0,3 million de francs), les émoluments pour les retraits aux Bancomat (+ 0,3 million) et les dons (+ 0,8 million, versements accrus dans la Fondation du Centenaire Raiffeisen à buts éthiques, culturels et sociaux) ont augmenté assez sensiblement.

Amortissements sur l'actif immobilisé • Les amortissements sur l'actif immobilisé s'établissent à 25,0 millions de francs; ils sont inférieurs de 43,3% au niveau de l'exercice précédent, durant lequel un important ajustement de valeur sur les titres de participation avait été porté en compte.

Correctifs de valeur, provisions et pertes • En hausse de 48,2% à la suite du renforcement des provisions pour autres risques commerciaux (+ 3,9 millions), le poste «Correctifs de valeur, provisions et pertes» a atteint 9,6 millions de francs. 5,6 millions de francs ont été provisionnés sur les positions de crédit, ce qui équivaut à une augmentation de 7,6% par rapport à l'année précédente.

Résultat extraordinaire et impôts • Le résultat extraordinaire (annexe 23) est composé principalement des revenus substantiels générés par la dissolution de correctifs de valeur ainsi que d'un versement important dans les réserves pour risques bancaires généraux. Les charges fiscales sont restées stables à 3,2 millions de francs. La hausse de 19,9% ressortant du compte de résultat s'explique par le fait que d'importantes rétrocessions d'impôts au titre d'exercices précédents avaient pu être créditées en 2002.

Bénéfice de l'exercice • Le bénéfice de 12,2 millions de francs publié pour l'exercice est légèrement supérieur (+4,2%) à celui de l'année précédente.

Bilan

Le bilan de l'USBR reflète les exigences multiples auxquelles l'organisation doit faire face dans le cadre de la position centrale qu'elle occupe au sein du Groupe Raiffeisen. D'une part, elle exploite, dans différentes villes suisses d'une certaine importance, des succursales bancaires offrant des prestations comparables à celles des Banques Raiffeisen. D'autre part, elle fournit les prestations d'une banque centrale à l'ensemble du Groupe Raiffeisen en Suisse, et elle est entre autres responsable, en tant qu'intermédiaire central, de la gestion des liquidités, du refinancement et de la couverture des risques de variation des taux sur une base consolidée. Ainsi, la situation à court terme des Banques Raiffeisen en matière de liquidités, qui découle de la différence entre l'accroissement des fonds de la clientèle et celui des prêts et crédits, agit directement sur le total et la structure du bilan de l'USBR. En dehors de cet effet, la forte augmentation des opérations interbancaires a en particulier influé sur le total du bilan de l'exercice écoulé. Il en est résulté une vigoureuse croissance de 18,7% à 26,2 milliards de francs.

Les exigences en matière de liquidités sur une base consolidée ont été respectées en tout temps. De même, il a été tenu compte des exigences légales en matière de fonds propres.

Créances et engagements envers les Banques Raiffeisen • A la fin de 2003, l'engagement net envers les Banques Raiffeisen affichait un léger recul de 172 millions et s'établissait à 477 millions de francs. Il ressort de cette évolution qu'au cours de l'exercice écoulé, les Banques Raiffeisen sont bien parvenues à replacer, sous forme de crédits octroyés à leurs clients, les fonds reçus de ces derniers. En 2002, les affaires avec la clientèle s'étaient encore soldées par un excédent de liquidités de plus de un milliard de francs qui, placé auprès de l'USBR, s'était traduit par une diminution en conséquence des engagements envers les Banques Raiffeisen. Les avoirs des Banques Raiffeisen sont déposés dans une notable proportion sur des comptes bloqués afin de satisfaire aux exigences légales en matière de liquidités. Ces placements s'élèvent à 3,1 milliards de francs.

Créances et engagements envers les autres banques • La position nette des banques s'est soldée en fin d'année par une créance nette d'un montant de 1,5 milliard de francs, légèrement inférieur à celui de l'année précédente (1,6 milliard). Le développement soutenu des opérations interbancaires ressort nettement de la hausse de 3,5 milliards des créances sur les autres banques et de 3,6 milliards des engagements envers ces dernières. Le recours accru aux opérations de mise en pension de titres dans le cadre de la gestion des liquidités a permis d'occuper une position de premier plan sur le marché en francs suisses. Outre un refinancement plus avantageux, cela permet en particulier d'effectuer des placements sur une base couverte, donc en ménageant les fonds propres, auprès de banques tierces. Des valeurs mobilières provenant des immobilisations financières ainsi que des opérations de



prise en pension ou d'emprunt de titres ont été utilisées comme garantie. Des fonds ont été également empruntés en monnaie étrangère. Les risques de change ont été intégralement couverts par le biais des portefeuilles de négocié.

Prêts et crédits à la clientèle • Pendant l'exercice considéré, les prêts et crédits octroyés directement par la Banque centrale et ses succursales ont augmenté de 8,3% pour atteindre 3,4 milliards de francs. En progression de 11,6% à 2,5 milliards de francs, les créances hypothécaires ont particulièrement bien évolué. A l'inverse, les prêts et crédits à la clientèle repris par les Banques Raiffeisen (cessions sans notification) ont diminué de 355 millions à 1,1 milliard de francs. Au total, il en résulte pour le poste «Prêts et crédits à la clientèle de l'USBR» une contraction de 94 millions à 4,5 milliards de francs.

Immobilisations financières • Conformément aux exigences légales concernant les liquidités du Groupe Raiffeisen, le portefeuille de titres entrant dans les immobilisations financières (annexe 3), qui est composé d'obligations de premier ordre, a été renforcé de 299 millions de francs, ce qui le porte à 3,0 milliards. Les stocks de métaux précieux ont augmenté légèrement pour atteindre 38 millions de francs tandis que les immeubles destinés à la vente provenant de positions en souffrance ont diminué de 62,4% à 1,4 million de francs.

Participations • Cette position (annexe 2) comprend les parts détenues dans les sociétés du Groupe, la participation de 25% dans cosba private banking ag, de même que les titres de Telekurs Holding SA, de la Banque de lettres de gage de Viseca Card Services SA et de Helvetia Patria Holding SA. Le cours des actions Helvetia Patria Holding SA détenues ayant évolué favorablement, il a été possible de dissoudre pendant l'exercice des correctifs de valeur pour un montant de 7,8 millions de francs.

Immobilisations corporelles • La dernière étape des travaux d'agrandissement du bâtiment administratif de Saint-Gall bat son plein. En corollaire, le volume des investissements consacrés aux immeubles (annexe 2) pendant l'exercice affiche un niveau élevé de 14 millions de francs. Les investissements en infrastructures pour les succursales USBR ont avoisiné 5,8 millions de francs. Le montant le plus important a été consacré à la nouvelle succursale ouverte à Berne durant l'automne 2003.

Fonds de la clientèle • La hausse enregistrée par les fonds de la clientèle au cours de l'exercice écoulé a été supérieure à la moyenne. L'afflux net de fonds a totalisé 679 millions de francs, ce qui équivaut à une progression de 20,5% à 4,0 milliards de francs. Les fonds d'épargne ont bénéficié d'un afflux de 344 millions de francs, atteignant ainsi 1,6 milliard. L'expansion intervenue dans le domaine des fonds de prévoyance a contribué à ce résul-

tat. Les fonds du deuxième (+ 44,8%) comme du troisième pilier (+ 41,7%) ont connu une hausse vigoureuse. Se démarquant de la tendance observée à l'échelle nationale, les obligations de caisse ont crû elles aussi sensiblement de 16,2% à 287 milliards de francs. L'accroissement de 16,1% enregistré par les autres engagements envers la clientèle, qui ont atteint 2,1 milliards de francs, est également considérable. Il s'explique en particulier par l'augmentation des dépôts d'investisseurs institutionnels.

Emprunts et prêts de lettres de gage • Les emprunts obligataires se sont maintenus en 2003 à un niveau inchangé de 2,2 milliards de francs. En revanche, les engagements résultant de prêts sur lettres de gage ont baissé de 210 millions pour s'établir à 1,6 milliard de francs.

Correctifs de valeur et provisions • En valeur nette, les correctifs de valeur pour prêts et crédits (annexe 5) se sont contractés de 4,1 millions de francs à 86,4 millions. Cela est dû au fait que différentes positions importantes ont pu être définitivement bouclées.

Lors de la détermination des correctifs de valeur pour risques de défaillance, les risques de perte ont été évalués conformément à la notation interne et en tenant compte de valeurs de recouvrement. La Banque centrale détient également en portefeuille des crédits repris de Banques Raiffeisen sous certaines conditions.

Les provisions pour autres risques commerciaux s'établissent à 7,8 millions de francs. La position «Correctifs de valeur et provisions» globale accuse une légère diminution de 1,3 million à 94,2 millions de francs.

Capital social • Conformément à la décision du Conseil d'administration de l'USBR, le capital social (annexe 6) a été augmenté de 30 millions pendant l'exercice écoulé, ce qui le porte à 220 millions. Au total, 109 Banques Raiffeisen se sont vu attribuer des parts sociales supplémentaires.

Opérations hors bilan • Le volume total des contrats sur instruments financiers dérivés (annexe 16) a enregistré une forte hausse de 29,5% à 22,2 milliards de francs. Les valeurs de remplacement positives et négatives s'établissent respectivement à 76 millions et à 159 millions de francs. Alors qu'une diminution de 23,7% à 1,1 milliard de francs a été constatée dans le domaine des devises, le volume des contrats sur instruments de taux a bondi de 34,6%, soit 5,4 milliards, à 21,1 milliards de francs. Cet accroissement est dû à la gestion renforcée de la structure du bilan.





Se retourner. Mince filet d'eau jadis, il est devenu un fleuve aux dimensions telles que seules des digues solides peuvent encore le contenir dans son lit. Un regard en arrière vous remplit de fierté: il entre dans la catégorie des grands fleuves.

Jour de foehn dans la vallée du Rhin



B I L A N A U 31 DÉCEMBRE 2003

-24-

	Annexe	Ex. de réf. en 1000 CHF	Exercice préc. en 1000 CHF	Variation en 1000 CHF	Variation en %
Actifs					
Liquidités	7	249'282	120'130	129'152	107,5%
Créances résultant de papiers monétaires	7	5'376	4'250	1'126	26,5%
Créances sur les Banques Raiffeisen	7	3'402'515	3'059'332	343'183	11,2%
Créances sur les autres banques	7	14'287'351	10'812'047	3'475'304	32,1%
Créances sur les clientèle	1, 7	1'248'447	1'336'299	- 87'852	- 6,6%
Créances hypothécaires	1, 7, 10	3'289'207	3'295'722	- 6'515	- 0,2%
Prêts et crédits à la clientèle		4'537'654	4'632'021	- 94'367	- 2,0%
Portefeuilles de titres et métaux précieux destinés au négoce	3, 7	22'014	23'499	- 1'485	- 6,3%
Immobilisations financières	3, 7, 10	2'985'011	2'685'811	299'200	11,1%
Participations	2, 3	123'225	115'421	7'804	6,8%
Immobilisations corporelles	2	165'607	162'935	2'672	1,6%
Comptes de régularisation		271'612	229'337	42'275	18,4%
Autres actifs	4	192'229	259'056	- 66'827	- 25,8%
Total des actifs	9, 13	26'241'876	22'103'839	4'138'037	18,7%
Total des créances de rang subordonné		-	773	- 773	- 100,0%
Total des créances sur les sociétés du Groupe		22'025	19'479	2'546	13,1%
Passifs					
Engagements envers les Banques Raiffeisen	7	4'063'655	3'903'342	160'313	4,1%
Engagements envers les autres banques	7	12'793'663	9'242'273	3'551'390	38,4%
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placement	7	1'581'857	1'237'758	344'099	27,8%
Autres engagements envers la clientèle	7	2'129'141	1'833'854	295'287	16,1%
Obligations de caisse	7	287'266	247'209	40'057	16,2%
Fonds de la clientèle		3'998'264	3'318'821	679'443	20,5%
Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage	7	3'740'400	3'949'950	- 209'550	- 5,3%
Comptes de régularisation		308'095	303'981	4'114	1,4%
Autres passifs	4	554'309	659'063	- 104'754	- 15,9%
Correctifs de valeurs et provisions	5	94'176	95'463	- 1'287	- 1,3%
Réserve pour risques bancaires généraux	5	358'000	334'200	23'800	7,1%
Capital social		220'000	190'000	30'000	15,8%
Réserve légale générale		99'146	95'072	4'074	4,3%
Bénéfice de l'exercice		12'168	11'674	494	4,2%
Total du capital propre	6	689'314	630'946	58'368	9,3%
Total des passifs	9, 13	26'241'876	22'103'839	4'138'037	18,7%
Total des engagements de rang subordonné		-	-	-	-
Total des engagements envers les sociétés du Groupe		7'366	7'830	- 464	- 5,9%
Opérations hors bilan					
Engagements conditionnels	1, 14	555'581	535'010	20'571	3,8%
Engagements irrévocables	1	40'360	23'121	17'239	74,6%
Eng. de libérer et d'effectuer des versements suppl.	1	26'119	28'030	- 1'911	- 6,8%
Instruments financiers dérivés					
Valeurs de remplacement positives	16	75'903	177'567	- 101'664	- 57,3%
Valeurs de remplacement négatives	16	158'651	235'458	- 76'807	- 32,6%
Montant du sous-jacent	16	22'182'414	17'125'030	5'057'384	29,5%
Opérations fiduciaires	15	152'754	169'693	- 16'939	- 10,0%

C O M P T E D E R É S U L T A T 2 0 0 3

-25-

	Annexe	Ex. de réf. en 1000 CHF	Exercice préc. en 1000 CHF	Variation en 1000 CHF	Variation en %
Produit des intérêts et des escomptes		450'835	526'248 ²	- 75'413	- 14,3%
Produit des intérêts et des dividendes des immob. financières		98'228	106'185	- 7'957	- 7,5%
Charges d'intérêts		- 440'403	- 509'979 ¹	69'576	- 13,6%
Résultat des opérations d'intérêts	17	108'660	122'454	- 13'794	- 11,3%
Produit des commissions sur les opérations de crédit		779	594	185	31,1%
Prod. des com. sur les op. de négoce de titres et les placements		32'437	29'759	2'678	9,0%
Produit des commissions sur les autres prestations de service		30'287	27'781	2'506	9,0%
Charges de commissions		- 8'811	- 8'695	- 116	1,3%
Rés. des op. de commissions et des prestations de service	18	54'692	49'439	5'253	10,6%
Résultat des opérations de négoce	19	24'200	29'253²	- 5'053	- 17,3%
Résultat des aliénations d'immobilisations financières		5	182	- 177	- 97,3%
Produit des participations		6'505	7'383	- 878	- 11,9%
Résultat des immeubles		3'844	4'214	- 370	- 8,8%
Autres produits ordinaires	20	136'198	129'341	6'857	5,3%
Autres charges ordinaires		- 21'861	- 36'372 ¹	14'511	- 39,9%
Autres résultats ordinaires		124'691	104'748	19'943	19,0%
Produit brut		312'243	305'894	6'349	2,1%
Charges de personnel	21	- 122'265	- 119'424	- 2'841	2,4%
Autres charges d'exploitation	22	- 124'198	- 114'791	- 9'407	8,2%
Charges d'exploitation		- 246'463	- 234'215	- 12'248	5,2%
Bénéfice brut		65'780	71'679	- 5'899	- 8,2%
Amortissements sur l'actif immobilisé	2	- 24'975	- 44'029	19'054	- 43,3%
Correctifs de valeur, provisions et pertes		- 9'588	- 6'470	- 3'118	48,2%
Résultat d'exploitation (résultat intermédiaire)		31'217	21'180	10'037	47,4%
Produits extraordinaires	23	7'920	1'174	6'746	574,6%
Charges extraordinaires	23	- 23'815	- 8'049	- 15'766	195,9%
Impôts		- 3'154	- 2'631	- 523	19,9%
Bénéfice de l'exercice		12'168	11'674	494	4,2%

Certaines positions de l'exercice précédent ont été transférées comme suit:

- 1) Les charges d'intérêts de 5,4 millions de francs pour les engagements envers le Fonds de solidarité est désormais pris en compte dans les charges d'intérêts et non plus dans les autres résultats ordinaires.
- 2) Le produit de 1,2 million de francs résultant des intérêts et des dividendes des portefeuilles destinés au négoce est désormais pris en compte dans le résultat des opérations de négoce et non plus dans celui des opérations d'intérêts. Les besoins de refinancement de 1,4 million de francs ont été débités du résultat des opérations de négoce et crédités au produit des intérêts et des escomptes.



AFFECTATION PROPOSÉE DU BÉNÉFICE DISPONIBLE

-26-

à l'Assemblée des délégués ordinaire du 12 juin 2004 à Bâle

	Ex. de réf. en 1000 CHF	Exercice préc. en 1000 CHF	Variation en 1000 CHF	Variation en %
Répartition du bénéfice				
Bénéfice de l'exercice	12'168	11'674	494	4,2%
Bénéfice reporté	–	–	–	–
Bénéfice au bilan	12'168	11'674	494	4,2%
Répartition du bénéfice				
– Attribution à la réserve légale générale	4'568	4'074	494	
– Rémunération du capital social	7'600	7'600	–	
Total du bénéfice	12'168	11'674	494	

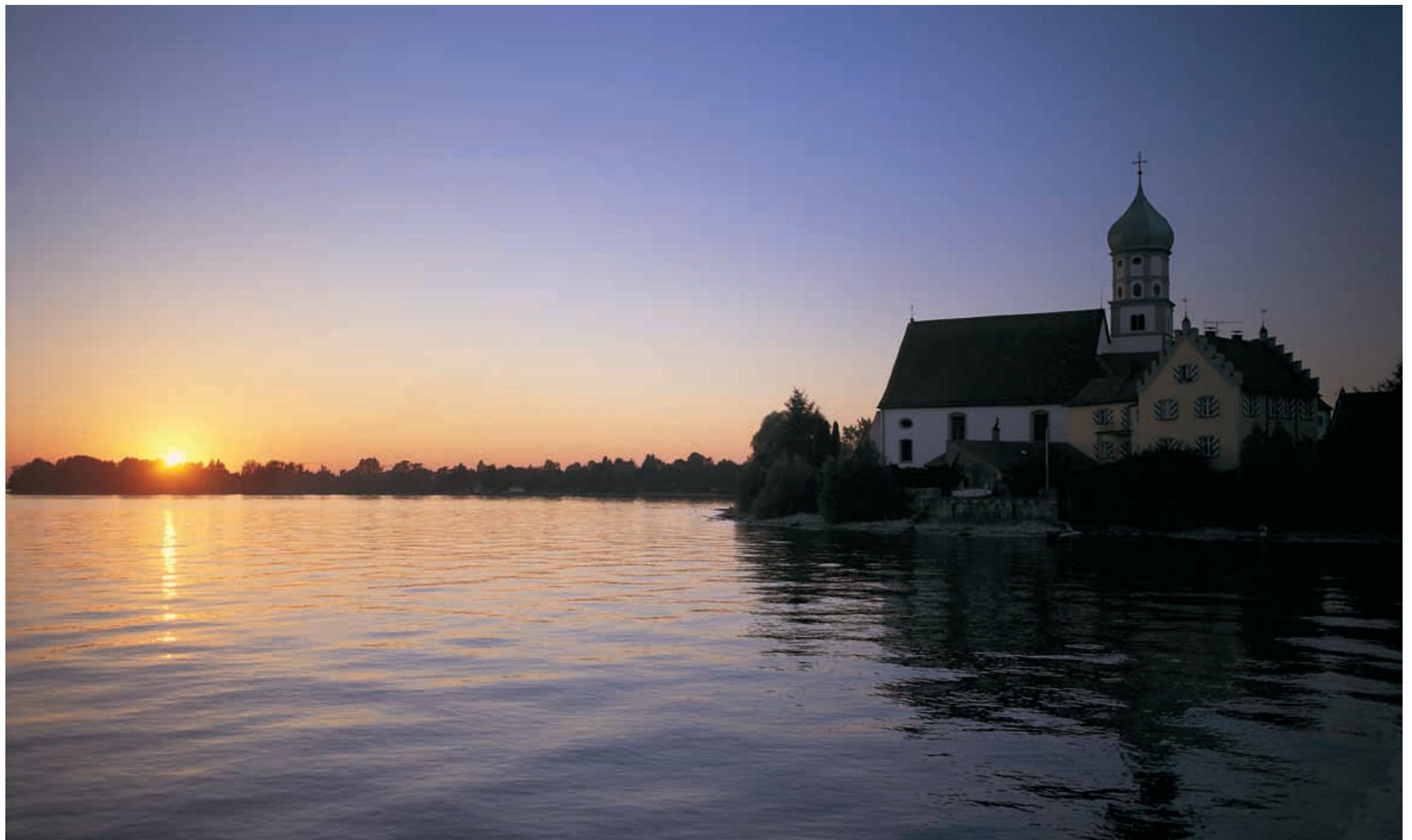
TABLEAU DE FINANCEMENT 2003

	Exercice de réf. Source de fonds en 1000 CHF	Exercice de réf. Emploi de fonds en 1000 CHF	Exercice préc. Source de fonds en 1000 CHF	Exercice préc. Emploi de fonds en 1000 CHF
Flux de fonds du résultat opérationnel (financement interne)				
Résultat annuel	12'168		11'674	
Amortissements sur l'actif immobilisé	24'517	7'804	44'029	
Correctifs de valeur et provisions	11'422	12'709	7'698	9'266
Réserve pour risques bancaires généraux	23'800		7'789	
Comptes de régularisation actifs		42'275		5'793
Comptes de régularisation passifs	4'114		56'617	
Rémunération des parts sociales, exercice précédent		7'600		7'600
Solde	5'633	–	105'148	–
Flux de fonds des transactions relatives aux capitaux propres				
Variation nette du capital social	30'000			
Solde	30'000	–	–	–
Flux de fonds des mutations dans l'actif immobilisé				
Participations				20'184
Immeubles		8'287	877	2'848
Autres immobilisations corporelles	561	19'464	464	29'726
Solde	–	27'190	–	51'417
Flux de fonds des activités bancaires de la Banque centrale avec les Banques Raiffeisen				
Engagements envers les Banques Raiffeisen	2'226'406		991'092	
Créances sur les Banques Raiffeisen		2'289'097		535'439
Créances sur le clientèle, cessions tacites	92'733		113'083	
Créances hypothécaires, cessions tacites	262'769		157'836	
Solde	292'811	–	726'572	–

TABLEAU DE FINANCEMENT 2003

	Exercice de réf. Source de fonds en 1000 CHF	Exercice de réf. Emploi de fonds en 1000 CHF	Exercice préc. Source de fonds en 1000 CHF	Exercice préc. Emploi de fonds en 1000 CHF
Flux de fonds des autres activités bancaires de la Banque centrale				
Engagements envers les banques	3'551'226		3'375'127	
Engagements envers la clientèle	287'768		337'594	
Emprunts obligataires		–	300'000	
Prêts des centrales d'émission de lettres de gage	101'600	304'150	66'300	263'300
Autres engagements		103'024	138'411	
Créances résultant de papiers monétaires		949	303	
Créances sur les banques		3'475'296		5'351'913
Créances sur la clientèle	11'530		125'814	
Créances hypothécaires	54'156			15'276
Portef. de titres et métaux précieux destinés au négoce	1'416		45'674	
Immobilisations financières		299'494	222'024	
Autres créances	66'795			114'745
Liquidités		124'978	63'177	
Solde	–	233'400	–	1'070'810
Flux de fonds de l'activité bancaire des succursales de l'USBR				
Position nette auprès de la Banque centrale		120'179	203'951	
Fonds d'épargne et de placements	337'183		338'796	
Autres engagements envers la clientèle	14'434		10'906	
Obligations de caisse	73'249	33'192	65'996	35'534
Emprunts oblig./Prêts des central. d'émis. de lettres de gage		7'000		5'500
Autres engagements		1'566	6'160	
Créances sur la clientèle		16'410		20'934
Créances hypothécaires		310'410		266'639
Autres créances	211		792	
Liquidités		4'174		7'487
Solde	–	67'854	290'507	–





Savourer le panorama. Le fleuve a lui aussi besoin de repos, il se jette dans un lac, lieu paisible à la croisée des pays et des cultures.

Lac de Constance, Wasserschloss



Commentaires sur l'activité commerciale

Parmi les principales attributions de la Banque centrale comptent la fonction de compensation des crédits et des capitaux ainsi que la garantie des exigences légales en matière de liquidités pour l'ensemble de l'Organisation. La compensation des variations de liquidités saisonnières du Groupe Raiffeisen constitue dès lors un défi particulier avec un total de bilan s'élevant à quelque 102 milliards de francs.

La différence entre la croissance des fonds de la clientèle et celle des prêts et crédits dans les Banques Raiffeisen se reflète directement dans le bilan de la Banque centrale et dans son volume. Dans sa fonction de centrale de virement de l'organisation Raiffeisen, la Banque centrale a développé les opérations interbancaires au cours des dernières années en intensifiant considérablement les opérations de mise en pension de titres en Suisse et l'acquisition à l'étranger de fonds à moyen et à long terme. La Banque centrale figure au nombre des établissements de mise en pension sur titres les plus importants de Suisse. Grâce aux opérations de mise en pension qui ménagent les fonds propres, le profil de risque de crédit dans les opérations interbancaires s'est fortement amélioré. Ainsi, la Banque centrale est parvenue à améliorer la gestion des liquidités et, partant, à réduire de façon substantielle les coûts de refinancement pour le Groupe.

A la faveur du regroupement au sein de l'USBR, les établissements affiliés ont accès à de nombreux services, notamment des conseils dans le domaine de la gestion, du marketing, de l'économie d'entreprise, de l'informatique, de la construction, de la formation et du droit. Outre les opérations interbancaires, l'USBR effectue ses propres opérations avec la clientèle, avec la Banque centrale et ses succursales de St-Gall, Grabs-Werdenberg, Winterthour, Bâle, Zurich et Berne. La Banque centrale peut consacrer jusqu'à 5% de la somme du bilan consolidé du Groupe, pondérée en fonction des risques, à des engagements à l'étranger, les facteurs de pondération des risques de la loi sur les banques étant par ailleurs applicables.

Conformément à ses statuts (art. 5, al. 4), l'USBR garantit les engagements des Banques Raiffeisen. Celles-ci répondent en revanche des engagements de l'USBR dans le cadre de leurs fonds propres.

Personnel • A fin 2003, les effectifs, corrigés des postes à temps partiel, s'élevait à 1030 collaborateurs (1018 l'année précédente).

Commentaires sur la gestion des risques

Le règlement «Politique de risque de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen» (abrégé «politique de risque») pose les fondements de la gestion des risques. La politique de risque vise à limiter les effets négatifs sur les revenus, à prémunir l'USBR contre des pertes extraordinaires extrêmement lourdes et à conserver, voire à consolider, sa bonne réputation. Savoir assumer des risques représente l'une des compétences majeures de l'USBR. Elle n'assume aucun risque sans en avoir au préalable déterminé l'importance et la dynamique et sans s'être assurée que les conditions en matière de technologies, de personnel et de connaissances sont satisfaites.

Processus de gestion des risques de l'USBR • Le processus de gestion des risques s'articule autour des éléments suivants:

- l'identification des risques impliquant leur répartition dans les catégories risque de crédit, risque de marché et risque opérationnel;
- la mesure et l'évaluation des risques;
- la gestion des risques qui revient aux gestionnaires de risque désignés à cet effet et qui, dans les limites fixées, assument personnellement la responsabilité des risques qui sont pris
- la délimitation des risques par le biais de seuils à ne pas dépasser;
- le Risk Controlling chargé de surveiller le respect et la mise en œuvre de la politique de risque et Compliance qui veille au respect des dispositions réglementaires.

Gestion des risques • *Risques de crédit*: L'USBR encourt des risques de crédit résultant de prêts octroyés à des personnes physiques, à la clientèle commerciale et d'entreprise, à des clients institutionnels et à des banques commerciales. L'USBR enregistre les risques de défaillance de façon systématique et en fonction de normes à l'échelle du Groupe. Les risques de crédit sont essentiellement limités au moyen de garanties en tenant compte de la structure des prêts.



Des normes appliquées à l'échelle du Groupe, établies sur la base de la politique de risque de crédit, servent à évaluer l'honorabilité et la capacité de crédit. Une honorabilité positive et une capacité de financement éprouvée constituent en effet le préalable à toute validation du crédit. Les prêts aux particuliers et aux personnes morales font l'objet d'un classement suivant une procédure de notation interne des clients et, partant de là, d'un contrôle axé sur le risque. La solvabilité du client est répartie en quatre classes de risque qu'un système de points permet de cerner plus en détail. Un instrument d'évaluation du risque de crédit souple et éprouvé depuis des années permet ainsi de prendre en compte les facteurs essentiels de la gestion du risque de crédit, à savoir la tarification ajustée au risque, la gestion de portefeuille et l'identification ainsi que la constitution de correctifs de valeur individuels. Des notations externes servent à autoriser et à contrôler les risques de contrepartie résultant d'opérations réalisées avec des banques commerciales. Les opérations hors bilan telles que les instruments financiers dérivés sont converties en leur équivalent crédit respectif grâce à des facteurs internes.

Les garanties fournies sont évaluées en fonction de critères uniformes. Les hypothèques et crédits de construction sont tout particulièrement soumis à une réglementation exhaustive précisant comment évaluer les garanties selon le type d'objet concerné. Dans le cas d'un logement à usage propre, la réglementation se base sur une valeur réelle aussi réaliste que prudente, alors que dans le cas d'immeubles locatifs, il est fait référence à la valeur de rendement ou éventuellement à une valeur vénale pondérée. Dans le cas d'immeubles commerciaux/artisanaux à usage propre, la réglementation se base sur la valeur de rendement, calculée en fonction de la capacité bénéficiaire du débiteur et en tenant compte d'une valeur d'usage éventuellement réalisable sur le marché par un tiers. Des obligations d'amortissement différencieront s'appliquent aux hypothèques de 2^e rang.

Les créances sont contrôlées en permanence et les notations mises à jour périodiquement en fonction du client et du crédit concernés pendant toute la durée du crédit. La notation est revue au terme de 12 mois maximum en cas de non couverture des créances. La stabilité de la valeur des garanties est contrôlée à divers intervalles en fonction de leur volatilité sur le marché et l'ensemble du crédit à nouveau autorisé.

Une instruction interne réglemente la constitution et la dissolution uniformes des correctifs de valeur individuels pour risques de défaillance pour l'ensemble du Groupe Raiffeisen. Elle spécifie comment sont calculés la valeur de liquidation d'éventuelles garanties et les correctifs de valeur individuels en cas de signes dénotant des positions menacées, de positions en souffrance ou encore de positions présentant un nombre élevé de points de notation. Les correctifs de valeur et provisions font l'objet d'un contrôle trimestriel.

L'USBR dispose d'une gestion de portefeuille de crédit centralisée permettant le monitoring de l'ensemble des risques de défaillance en fonction des critères les plus variés (types de débiteurs et de crédit, envergure du crédit, points de notation, secteurs, types de couvertures, produits de crédit, pays et régions, correctifs de valeur) et, par là même, la gestion des divers sous-portefeuilles.

Risques de marché: Les opérations de bilan constituent une part non négligeable des activités de l'USBR, les fluctuations de taux peuvent exercer une influence considérable sur les intérêts. Le pilotage de la transformation des échéances et du risque de variation des taux d'intérêt qui en résulte joue par conséquent un rôle central. Des instruments modernes sont à disposition pour effectuer les analyses de sensibilité nécessaires. Le comité Asset & Liability Management de l'USBR contrôle le risque de variation des taux d'intérêt. Régulièrement, les effets potentiels des fluctuations de taux d'intérêt sur la valeur de marché et la situation de rendement sont déterminés au moyen d'analyses de sensibilité. Dans le livre bancaire et de négoce, le respect de la limite de sensibilité définie par le Conseil d'administration est surveillé par le Risk Controlling, qui en réfère périodiquement au Président de la Direction de l'USBR et au Conseil d'administration.

Gérés selon des critères d'économie d'entreprise, les risques de liquidité sont surveillés par la Trésorerie conformément aux dispositions de la loi sur les banques.

Les risques de marché figurant dans le livre de négoce tels que ceux liés aux cours des actions, variations de taux d'intérêt, transactions sur devises et aux métaux précieux font l'objet d'une surveillance quotidienne par le Risk Controlling. Le négoce exerce une fonction de faiseur de marché dans un périmètre délimité avec précision.

Seuls des courtiers qualifiés sont habilités à exécuter les opérations sur instruments financiers dérivés. Le service de négoce traite les produits dérivés tant sur les marchés organisés que de gré à gré (OTC), pour compte propre et pour le compte des clients. Les positions en produits dérivés détenues en propre servent avant tout de couverture. Le tableau suivant renseigne sur les exigences légales à observer en matière de fonds propres pour couvrir les risques de marché inhérent au portefeuille de négoce.

	31.12.2003 en 1000 CHF	Moyenne 2003 en 1000 CHF	31.12.2002 en 1000 CHF
Devises et métaux précieux	2'841	4'616	2'498
Instruments de taux	13'153	15'984	15'279
Titres de participation et indices	2'292	1'480	325
Total	18'286	22'080	18'102



Risques opérationnels: D'autres risques, comme ceux inhérents aux déroulements des transactions ou à l'informatique, sont limités au moyen de règlements internes, de directives techniques et d'instructions de travail en tenant compte des principaux facteurs de risques, notamment au niveau des processus et des contrôles internes prévus, et font l'objet de vérifications périodiques par la Révision interne. Afin de limiter et surveiller les risques juridiques, des conseillers juridiques externes sont consultés au cas par cas.

Respect des dispositions relatives à la répartition des risques: Par sa décision du 25 octobre 2001, la Commission fédérale des banques a libéré l'USBR de l'obligation de plafonner les gros risques à 25% pour les créances de sa Banque centrale à l'endroit de la Leasing-Raiffeisen. L'USBR surveille l'activité commerciale de la Leasing-Raiffeisen et tient compte de ses engagements dans le calcul des gros risques de la Banque centrale.

Principes d'évaluation et d'établissement du bilan

Principes généraux • La tenue des comptes, l'évaluation et l'inscription au bilan s'effectuent conformément aux dispositions du Code des obligations suisse, à la loi fédérale sur les banques et les caisses d'épargne, à l'ordonnance y afférante et aux directives et instructions de la Commission fédérale des banques.

Les positions détaillées des postes du bilan sont évaluées séparément. Contrairement aux comptes du Groupe Raiffeisen, établis selon le principe de l'image fidèle de la situation («True and Fair View»), les comptes individuels peuvent être influencés par les réserves latentes.

Dans un rapport de gestion à part, l'USBR publie les comptes consolidés du Groupe Raiffeisen. Celui-ci englobe les comptes annuels des diverses Banques Raiffeisen, de l'USBR, de la Coopérative de cautionnement Raiffeisen, de la Centrale d'émission des Banques Raiffeisen suisses, de la coopérative Leasing-Raiffeisen et de Raiffeisen Informatique SA. L'USBR renonce par conséquent à établir des comptes de groupe partiels comprenant ses comptes annuels et ceux de la société Raiffeisen Informatique SA. Conformément à l'article 25, lettre k de l'Ordonnance sur les banques, le présent rapport de gestion renonce à dresser divers autres tableaux dans l'annexe.

Inscription des opérations • Toutes les opérations exécutées et achevées au jour critère du bilan sont saisies le jour même et évaluées au bilan et au compte de résultat conformément aux principes d'évaluation qui ont été définis. L'inscription au bilan des opérations au comptant achevées mais non exécutées se fait selon le principe de la date de conclusion.

Monnaies étrangères • Les créances et engagements ainsi que les espèces en monnaies étrangères sont convertis au cours du jour critère du bilan. Les pertes et gains de cours résultant de l'évaluation figurent au poste «Résultat des opérations de négoce». Les transactions en monnaies étrangères effectuées pendant l'année sont converties au cours en vigueur au moment de la transaction.

Liquidités, créances sur papiers monétaires, fonds passifs • Ces postes sont inscrits au bilan à leur valeur nominale ou à leur valeur d'acquisition. L'escampe non encore réalisé sur les papiers monétaires de même que les agios ou disagios sur propres emprunts et sur les prêts de lettres de gage sont délimités sur la durée correspondante.

Créances sur les banques et les clients, créances hypothécaires • Ces postes sont inscrits au bilan à leur valeur nominale. Les produits des intérêts sont délimités sur une base périodique.

Les créances pour lesquelles la Banque estime improbable que le débiteur puisse honorer intégralement ses engagements contractuels sont considérées comme menacées. Les créances menacées et les éventuelles garanties sont évaluées à leur valeur de liquidation.

Des correctifs de valeur individuels sont constitués pour les créances menacées sur la base d'analyses régulières des divers engagements de crédit, en prenant en compte la solvabilité du débiteur ou le risque de contrepartie, ainsi que la valeur de liquidation nette réalisable estimée des couvertures. Si le recouvrement de la créance dépend exclusivement de la réalisation des garanties, la partie non couverte fait l'objet d'une correction de valeur intégrale.

Les intérêts et les commissions correspondantes échus depuis plus de 90 jours mais n'ayant pas été payés sont considérés comme en souffrance. Concernant les crédits en compte courant, les intérêts et commissions sont considérés comme étant en souffrance lorsque la limite de crédit autorisée est dépassée depuis plus de 90 jours. Les intérêts et commissions en souffrance et menacés (y compris les intérêts courus) ne sont plus comptabilisés au poste de produit mais sont directement attribués aux correctifs de valeur et provisions.

La sortie définitive d'une créance de nos livres a lieu au plus tard lorsqu'un titre juridique confirme le bouclement de la procédure de réalisation.

Les créances menacées sont à nouveau classées comme jouissant de leur valeur totale (annulation du correctif de valeur) lorsque les capitaux et intérêts en souffrance sont à nouveau payés dans les délais selon les dispositions contractuelles et que d'autres critères



de solvabilité sont satisfaits. Tous les correctifs de valeur figurent au poste «Correctifs de valeur et provisions».

Opérations de mise et de prise en pension (repos) • Les opérations de mise et de prise en pension (Repurchase et Reverse Repurchase Agreements) sont portées au bilan comme avances garanties par des titres ou comme dépôts gagés par des titres détenus par la Banque. Selon la contrepartie, ces opérations sont inscrites comme créances ou comme engagements sur les banques ou sur la clientèle.

Portefeuilles de titres et métaux précieux destinés au négoce • Les portefeuilles destinés au négoce sont évalués à leur juste valeur (Fair Value). Concernant les positions pour lesquelles il n'existe pas de marché représentatif, l'inscription au bilan s'effectue selon le principe de la valeur minimale. Les gains et pertes résultant de cette évaluation ainsi que ceux réalisés pendant la période sous revue figurent au poste «Résultat des opérations de négoce». Il en va de même pour les intérêts et dividendes des portefeuilles destinés au négoce. Les frais de refinancement du capital des positions de négoce sont débités du résultat des opérations de négoce et crédités au produit des intérêts.

Immobilisations financières • Les titres de créance à revenu fixe de même que les emprunts à option sont évalués selon le principe de la valeur minimale s'ils sont détenus dans le dessein d'être revendus avant leur échéance. Les titres de créance acquis dans l'intention de les garder in fine font l'objet d'une évaluation selon la méthode dite «Accrual», c'est-à-dire que l'agio ou le disagio est délimité sur la durée résiduelle. Les titres de participation sont évalués conformément au principe de la valeur minimale. Egalelement évalués au plus bas, les participations et les immeubles repris des opérations de crédit et destinés à la revente figurent sous la rubrique des immobilisations financières. La moins élevée des valeurs d'acquisition ou de liquidation équivaut à la valeur la plus basse.

Participations • Parmi les participations figurent les actions et autres titres de participation d'entreprises détenus dans le dessein d'un placement durable, indépendamment des droits de vote. Sont également comptabilisées à ce titre les participations à des institutions communes. L'évaluation se fait selon le principe de la valeur d'acquisition, à savoir aux coûts d'acquisition sous déduction des amortissements nécessaires. Les participations peuvent comprendre des réserves latentes.

Immobilisations corporelles • Les immobilisations corporelles sont portées au bilan au prix d'acquisition, investissements générateurs de plus-value en sus. Elles font l'objet d'un amortissement linéaire sur la durée de vie prévue:

Immeubles	maximum 66 ans
Transformations et améliorations locatives	maximum 15 ans
Installations informatiques et logiciels	maximum 3 ans
Mobilier et installations	maximum 8 ans
Autres immobilisations corporelles	maximum 5 ans

Les investissements de faible importance sont affectés directement aux charges d'exploitation. Les rénovations génératrices de plus-value sont inscrites à l'actif, alors que les travaux d'entretien et les réparations figurent au bilan comme charges. Les immobilisations corporelles peuvent comprendre des réserves latentes.

La stabilité de la valeur des immobilisations corporelles est contrôlée lorsque des événements ou des circonstances laissent supposer que la valeur comptable n'est plus constante. Une éventuelle dépréciation est alors comptabilisée au poste «Amortissements sur l'actif immobilisé» avec effet sur le compte de résultat. Si le contrôle de stabilité d'une immobilisation corporelle met en évidence une modification de la durée d'utilisation, la valeur résiduelle est amortie comme prévu pendant la durée d'utilisation nouvellement définie.

Correctifs de valeur et provisions • Pour les risques de perte identifiables, des correctifs de valeur et des provisions individuels sont constitués. Les autres provisions peuvent comprendre des réserves latentes.

Réserve pour risques bancaires généraux • Il est possible de constituer des réserves pour risques bancaires généraux. Les réserves pour risques bancaires généraux sont constituées à titre de précaution pour la couverture des risques latents de l'activité bancaire, conformément aux prescriptions régissant l'établissement des comptes. Ces réserves sont assimilables à des fonds propres au sens de l'art. 11a, al. 1, let. B de l'Ordonnance sur les banques et sont partiellement imposables (cf. le tableau «Correctifs de valeur et provisions» en annexe).

Engagements conditionnels, irrévocables et engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires • Ces engagements sont comptabilisés dans les opérations hors bilan à leur valeur nominale. Des provisions sont constituées pour les risques prévisibles.



Instruments financiers dérivés • *Mention dans les opérations hors bilan et dans l'annexe*: Les valeurs de remplacement brutes des divers contrats de produits dérivés, complétées par le montant des sous-jacents correspondants, figurent dans les opérations hors bilan et dans l'annexe.

Inscription au bilan: Les valeurs de remplacement de l'ensemble des contrats conclus en nom propre sont mentionnées au bilan indépendamment de leur traitement au niveau du compte de résultat. Les valeurs de remplacement des contrats négociés en Bourse conclus par la Banque en qualité de commissionnaire sont indiquées au bilan uniquement dans la mesure où ces contrats ne sont pas garantis par des dépôts de marge. Les valeurs de remplacement de contrats négociés hors Bourse passés par la Banque à titre de commissionnaire sont toujours mentionnées.

Les opérations de couverture de la Trésorerie passent par le portefeuille de négoce, autrement dit, la Trésorerie n'intervient pas elle-même sur le marché. Seules les valeurs de remplacement avec des contreparties externes sont inscrites au bilan (cf. annexe 16.3).

Traitement au niveau du compte de résultat: Les instruments financiers dérivés inscrits au portefeuille de négoce sont évalués à leur valeur de marché pour autant qu'ils soient cotés en Bourse ou qu'il existe un marché représentatif, sinon c'est le principe de la valeur minimale qui est appliqué.

Les instruments financiers dérivés employés dans le cadre de la gestion de la structure du bilan afin de constituer une couverture contre les risques de fluctuation de taux sont évalués selon la méthode «Accrual». Les gains ou les pertes d'intérêts résultant de la liquidation anticipée de contrats font l'objet d'une délimitation sur la durée résiduelle.

Modifications par rapport à l'exercice précédent • Les principes de présentation des comptes ont été adaptés aux directives révisées régissant l'établissement des comptes de la Commission fédérale des banques.

Les changements intervenus concernent essentiellement les domaines suivants:

- des dispositions relatives au traitement des créances menacées et en souffrance ont désormais été adoptées;
- le principe de la juste valeur est appliqué à l'évaluation des portefeuilles destinés au négoce;
- le contrôle de la stabilité de la valeur en cas de signe de dépréciation des immobilisations corporelles est désormais réglementé de façon formelle;
- le texte a par ailleurs été adapté à de nombreux endroits.

Les adaptations apportées aux principes d'évaluation et d'établissement du bilan en fonction des directives révisées de la Commission fédérale des banques régissant l'établissement des comptes n'ont pas eu d'impact majeur sur le bilan et le compte de résultat.

Événements postérieurs au jour critère du bilan • Aucun événement majeur devant être mentionné au bilan et/ou dans l'annexe n'est survenu au moment de l'établissement des comptes annuels au 31 décembre 2003.





Surmonter les obstacles. Le cours d'eau devient plus étroit, il se mue de nouveau en fleuve, surmonte l'obstacle le plus important avant de poursuivre son but avec opiniâtreté – envers et contre tout.

Chutes du Rhin



INFORMATIONS SUR LE BILAN

-42-

1 Aperçu des couvertures des prêts et des opérations hors bilan

	Garanties hypothécaires en 1000 CHF	Autres garanties en 1000 CHF	En blanc* en 1000 CHF	Total en 1000 CHF
Prêts				
Créances sur la clientèle	39'813	96'941	1'111'693	1'248'447
Créances hypothécaires				
Immeubles d'habitation	2'820'206	–	9'850	2'830'056
Immeubles commerciaux et de bureaux	322'876	–	68	322'944
Artisanat et industrie	79'302	–	44'727	124'029
Autres	10'240	–	1'938	12'178
Total des prêts	3'272'437	96'941	1'168'276	4'537'654
Exercice de référence	3'298'037	60'563	1'188'195	4'546'795
Hors bilan				
Engagements conditionnels	609	39'702	515'270	555'581
Engagements irrévocables	40'360	–	–	40'360
Eng. de libérer et d'effectuer des versements supplém.	–	–	26'119	26'119
Total hors bilan	40'969	39'702	541'389	622'060
Exercice de référence	23'450	4'594	558'117	586'161

	Montant brut en 1000 CHF	Valeur estimée de réalisation des sûretés en 1000 CHF	Montant net en 1000 CHF	Correctifs de valeur individuels en 1000 CHF
Créances menacées				
Exercice de référence	175'321	74'219	101'102	86'385

* y compris prêts à correctifs de valeur

2 Présentation de l'actif immobilisé

	Valeur d'acquisition en 1000 CHF	Amortis- sements cumulés en 1000 CHF	Valeur comp- table à la fin de l'exer- cice préc. en 1000 CHF	Exercice de référence, Changements d'affect. en 1000 CHF	Exercice de référence, Inves- tissements en 1000 CHF	Exercice de référence, Désinves- tissements en 1000 CHF	Exercice de référence Amortis- sements en 1000 CHF	Val. compt. à la fin de l'exercice de réf. en 1000 CHF
Participations								
Participations sociétés du Groupe								
du Groupe	11'351	-801	10'550	–	–	–	–	10'550
Autres participations	145'296	-40'425	104'871	–	8'261*	–	-457	112'675
Total des participations	156'647	-41'226	115'421	–	8'261	–	-457	123'225
Immeubles								
Imm. à l'usage de la banque	159'447	-32'048	127'399	–	14'023	–	-4'372	137'050
Autres immeubles	2'569	-269	2'300	–	239	–	-200	2'339
Autres immob. corporelles	81'249	-48'013	33'236	–	13'486	-559	-19'945	26'218
Total des immob. corporelles	243'265	-80'330	162'935	–	27'748	-559	-24'517	165'607
Valeur d'assurance incendie des immeubles								
								131'487
Valeur d'assurance incendie des autres immobilisations corporelles								
								34'500
Engagements: termes de leasing futurs résultant de leasing d'exploitation								
								1

-43-

* Les investissements comprennent le bénéfice de réévaluation de 7,8 millions de francs découlant d'une participation; ce bénéfice a été comptabilisé dans le résultat extraordinaire.



3 Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce, immobilisations financières et participations

	Exercice de réf. en 1000 CHF	Exercice préc. en 1000 CHF	
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce			
Titres de créance			
cotés*	9'324	10'214	
non cotés	–	–	
dont emprunts obligataires et obligations de caisse propres	–	6'027	
Titres de participation	10'747	12'039	
Métaux précieux	1'943	1'246	
Total des portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	22'014	23'499	
dont titres admis au réescompte ou en nantissement par la banque d'émission	3'972	–	
	Valeur comptable Exercice de réf. en 1000 CHF	Juste valeur Exercice de réf. en 1000 CHF	Exercice préc. en 1000 CHF
Immobilisations financières			
Titres de créance	2'929'555	2'632'983	3'048'343
dont emprunts obligataires et obligations de caisse propres	5'856	10'886	5'898
dont titres dest. à être conservés jusqu'à l'échéance	2'929'555	2'552'983	3'048'343
dont tit. portés au bilan selon le principe de la val. la plus basse	–	80'000	–
Titres de participation	16'470	12'838	16'470
Métaux précieux (positions destinées à garantir des engagements découlant des comptes métal)	37'627	36'373	37'627
Immeubles	1'359	3'617	1'359
Total des immobilisations financières	2'985'011	2'685'811	3'103'799
dont titres admis au rées. ou en nant. par la banque d'ém.	2'881'011	2'541'359	–
	Exercice de réf. en 1000 CHF	Exercice préc. en 1000 CHF	
Participations			
avec valeur de cours	27'982	20'196	
sans valeur de cours	95'243	95'225	
Total des participations	123'225	115'421	

* coté = négocié auprès d'une bourse reconnue

4 Autres actifs et passifs

	Exercice de réf. en 1000 CHF	Exercice préc. en 1000 CHF
Autres actifs		
Valeurs de remplacement	75'903	177'567
Compte de compensation	33'921	20'312
Coupons et titres de créance échus mais non encaissés	23'859	3'610
Comptes d'ordre contrib. aux assur. sociales et à la prévoyance du personnel	36'302	33'000
Comptes d'ordre impôts indirects	14'939	12'668
Autres actifs divers	7'305	11'899
Total des autres actifs	192'229	259'056
Autres passifs		
Valeurs de remplacement	158'651	235'458
Coupons et titres de créance échus mais non encaissés	596	1'890
Redevances dues, impôts indirects	50'740	32'984
Fonds de solidarité	279'587	209'918
dont garanties ouvertes aux Banques Raiffeisen	96'144	12'697
Comptes d'ordre	62'707	175'815
Autres passifs divers	2'028	2'998
Total des autres passifs	554'309	659'063

5 Correctifs de valeur et provisions

	Etat fin de l'exercice précédent en 1000 CHF	Utilisations conformes à leur but en 1000 CHF	Modification du but (nouv. affectations) en 1000 CHF	Recouvrements, intérêts échus en 1000 CHF	Nouv. const. à charge du compte de résultat en 1000 CHF	Dissolutions en faveur du compte de résultat en 1000 CHF	Etat fin de l'exercice de réf. en 1000 CHF
Corr. de val. et provisions pour risques de défaillance (risque de recouvrement et de pays)	90'517	– 11'691	–	2'002	5'557	–	86'385
Correctifs de valeur et provisions pour autres risques d'exploitation	4'946	– 1'018	–	–	3'863	–	7'791
Total des correctifs de valeur et provisions	95'463	– 12'709	–	2'002	9'420	–	94'176
Réserve pour risques bancaires généraux	334'200	–	–	–	23'800	–	358'000
dont imposée	35'000						39'400

6 Justification des capitaux propres

	en 1000 CHF
Capitaux propres au début de l'exercice de référence	
Capital social	190'000
Réserve légale générale	95'072
Réserve pour risques bancaires généraux	334'200
Bénéfice au bilan	11'674
Total des capitaux propres au début de l'exercice de référence (avant répartition du bénéfice)	630'946
± Augmentation de capital	30'000
+ Autres attributions	23'800
– Rémunération du capital social sur le bénéfice de l'exercice précédent	7'600
+ Bénéfice de l'exercice de référence	12'168
Total des capitaux propres à la fin de l'exercice de référence (avant répartition du bénéfice)	689'314
dont capital social	220'000
dont réserve légale générale	99'146
dont réserve pour risques bancaires généraux	358'000
dont bénéfice au bilan	12'168
Total des obligations d'effectuer des versements supplémentaires des Banques Raiffeisen	4'384'997

Le capital social est intégralement détenu par les 470 Banques Raiffeisen rassemblées au sein de l'USBR.

7 Structure des échéances de l'actif circulant et des fonds étrangers

	A vue en 1000 CHF	Dénonçable en 1000 CHF	Echéant dans les 3 mois en 1000 CHF	Echéant dans 1 à 12 mois en 1000 CHF	Echéant dans 1 à 5 ans en 1000 CHF	Echéant dans 1 à plus de 5 ans en 1000 CHF	Total en 1000 CHF
Actif circulant							
Liquidités	249'282	–	–	–	–	–	249'282
Créances rés. de papiers monétaires	5'376	–	–	–	–	–	5'376
Créances sur les Banques Raiffeisen	3'402'515	–	–	–	–	–	3'402'515
Créances sur les autres banques	2'015'300	–	7'885'462	4'379'589	7'000	–	14'287'351
Créances sur la clientèle	4'541	498'403	180'971	248'187	294'614	21'731	1'248'447
Créances hypothécaires	4'260	982'920	143'133	487'915	1'509'400	161'579	3'289'207
Portefeuilles de titres et métaux précieux destinés au négoce	22'014	–	–	–	–	–	22'014
Immobilisations financières*	98'721	–	161'772	164'623	1'985'355	574'540	2'985'011
Total de l'actif circulant	5'802'009	1'481'323	8'371'338	5'280'314	3'796'369	757'850	25'489'203
Exercice précédent	2'509'347	2'073'563	7'591'265	4'269'054	7'286'692	2'083'026	25'812'947
Fonds étrangers							
Eng. envers les Banques Raiffeisen	4'063'655	–	–	–	–	–	4'063'655
Engagements envers les autres banques	2'482'754	–	8'201'550	711'085	1'187'915	210'359	12'793'663
Engagements envers les clients sous forme d'épargne et de plac.	–	1'581'857	–	–	–	–	1'581'857
Autres engagements envers la clientèle	535'325	–	1'079'780	113'290	230'738	170'008	2'129'141
Obligations de caisse	–	–	8'103	80'813	189'084	9'266	287'266
Emp. et prêts des centr. d'émis. de lettres de gage	–	–	190'850	348'750	1'891'000	1'309'800	3'740'400
Total des fonds étrangers	7'081'734	1'581'857	9'480'283	1'253'938	3'498'737	1'699'433	24'595'982
Exercice précédent	6'187'263	1'238'058	6'216'857	1'482'159	7'229'314	2'456'503	24'810'154

* y compris l'immobilisation de 1'359'660 francs (exercice précédent 3'322'874 francs).



8 Créances et engagements envers les sociétés liées ainsi que crédits aux organes

	Exercice de réf. en 1000 CHF	Exercice préc. en 1000 CHF
Créances sur les sociétés liées	252'912	220'518
Engagements envers les sociétés liées	483'240	479'464
Crédits aux organes	8'852	8'069

Transactions avec des parties liées

1 Organes

Les procédures en vigueur en matière de traitement et de surveillance pour les crédits aux organes et les autres crédits sont identiques. Les conditions appliquées aux membres du Conseil d'administration et du Conseil de surveillance sont les mêmes que pour le reste de la clientèle. La Direction de la Banque bénéficie, comme le reste du personnel, des conditions préférentielles en usage dans la branche.

2 Sociétés liées

Les conditions appliquées aux créances et aux engagements envers les sociétés liées sont les mêmes que pour le reste de la clientèle.

9 Répartition du bilan entre la Suisse et l'étranger

	Exercice de réf. Suisse en 1000 CHF	Exercice de réf. Etranger en 1000 CHF	Exercice préc. Suisse en 1000 CHF	Exercice préc. Etranger en 1000 CHF
Actifs				
Liquidités	246'859	2'423	114'000	6'130
Créances résultant de papiers monétaires	5'376	–	4'250	–
Créances sur les Banques Raiffeisen	3'402'515	–	3'059'332	–
Créances sur les autres banques	4'974'284	9'313'067	5'207'548	5'604'499
Créances sur la clientèle	1'199'338	49'109	1'330'119	6'180
Créances hypothécaires	3'289'207	–	3'295'722	–
Portef. de titres et de métaux précieux destinés au négoce	6'053	15'961	7'566	15'933
Immobilisations financières	2'974'606	10'405	2'676'368	9'443
Participations	119'563	3'662	111'777	3'644
Immobilisations corporelles	165'607	–	162'935	–
Comptes de régularisation	271'612	–	229'337	–
Autres actifs	192'229	–	259'056	–
Total des actifs	16'847'249	9'394'627	16'458'010	5'645'829
Passifs				
Engagements envers les Banques Raiffeisen	4'063'655	–	3'903'342	–
Engagements envers les autres banques	9'891'739	2'901'924	6'481'577	2'760'696
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	1'540'815	41'042	1'211'438	26'320
Autres engagements envers la clientèle	2'098'589	30'552	1'813'760	20'094
Obligations de caisse	287'266	–	247'209	–
Emprunts et prêts des centr. d'émission de lettres de gage	3'740'400	–	3'949'950	–
Comptes de régularisation	308'095	–	303'981	–
Autres passifs	554'309	–	659'063	–
Correctifs de valeur et provisions	94'176	–	95'463	–
Réserve pour risques bancaires généraux	358'000	–	334'200	–
Capital social	220'000	–	190'000	–
Réserve légale générale	99'146	–	95'072	–
Bénéfice de l'exercice	12'168	–	11'674	–
Total des passifs	23'268'358	2'973'518	19'296'729	2'807'110



10 Actifs mis en gage ou cédés et actifs faisant l'objet d'une réserve de propriété, sans les opérations de prêt et de mise en pension

	Exercice de réf. Mont. de la créance ou valeur compt. en 1000 CHF	Exercice de réf. dont sollicité en 1000 CHF	Exercice préc. Mont. de la créance ou valeur compt. en 1000 CHF	Exercice préc. dont sollicité en 1000 CHF
Créances hypothécaires	347'656	232'700	378'388	243'500
Imobilisations financières	725'537	299'330	1'073'580	647'960
Total des actifs mis en gage	1'073'193	532'030	1'451'968	891'460

11 Opérations de prêt et de mise en pension de titres

	Exercice de réf. en 1000 CHF
Prêtent. découlant de la mise en gage de liquid. lors de l'emprunt de titres ou lors de la conclusion d'une prise en pension	9'912'658
Engagements découlant des liquidités reçues lors du prêt et de la mise en pension de titres	6'906'639
Titres détenus pour propre compte prêtés ou transférés en qualité de sûretés dans le cadre de l'emprunt de titres ainsi que lors d'opérations de mise en pension	272'497
dont titres pour lesquels le droit de procéder à une alién. ou une mise en gage subs. a été octroyé sans restriction	272'497
Titres reçus en qualité de garantie dans le cadre du prêt de titres ainsi que titres reçus dans le cadre de l'emprunt de titres et par le biais de prises en pensions, pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction	10'014'346
dont titres aliénés ou remis à un tiers en garantie	6'678'804

12 Engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle

	Exercice de réf. en 1000 CHF	Exercice préc. en 1000 CHF
Autres engagements envers la clientèle	115'527	52'626
Emprunts obligataires propres	–	500
Total des engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle	115'527	53'126

Institutions de prévoyance de l'USBR

Les collaborateurs de l'USBR sont assurés auprès de la caisse de retraite ou du fonds de retraite de l'USBR. L'âge de la retraite est fixé à 65 ans. Les assurés ont toutefois la possibilité de prendre une retraite anticipée à partir de 60 ans en acceptant une réduction de la rente. La caisse de retraite de l'USBR couvre les prestations obligatoires aux termes de la LPP, alors que le fonds de retraite de l'USBR remplit les prestations supra-obligatoires.

Les institutions de prévoyance de l'USBR sont axées sur la primauté des cotisations. En d'autres termes,

- les cotisations de l'employeur sont définies de manière fixe,
- le principe des cotisations fixes pour l'entreprise est maintenu au cas où l'institution de prévoyance ne disposerait pas des actifs nécessaires,
- des situations spéciales en matière de placement ou d'assurance auprès de l'institution de prévoyance n'occasionnent aucune augmentation ni réduction des coûts pour l'entreprise,
- les surplus de l'institution de prévoyance sont toujours utilisés en faveur des destinataires.

En 2003, l'USBR a réglé et comptabilisé l'ensemble les cotisations de l'employeur par les charges de personnel. Suite à des paiements consentis sur une base volontaire, les charges de l'USBR pour les prestations de prévoyance sont supérieurs aux cotisations réglementaires de l'employeur. Pour plus de détails, voir annexe 21.

Etant donné que les institutions de prévoyance sont axées sur la primauté des cotisations, aucun calcul actuariel n'est nécessaire selon une méthode rétrospective pour le rapport de gestion à publier.

Au 31.12.2003, il existait une réserve de cotisations de l'employeur à hauteur de 10'675'750 CHF (exercice précédent: 9'392'002 CHF) auprès de la fondation de financement pour la prévoyance professionnelle de l'USBR.

Il n'existe aucun engagement découlant de la dissolution de rapports de travail, pour lesquels aucune provision n'a été constituée.



13 Bilan par monnaie

	CHF en 1000 CHF	Euro en 1000 CHF	USD en 1000 CHF	Divers en 1000 CHF	Total en 1000 CHF
Actifs					
Liquidités	212'079	26'274	1'524	9'405	249'282
Créances résultant de papiers monétaires	5'368	–	8	–	5'376
Créances sur les Banques Raiffeisen	3'390'233	8'830	3'347	105	3'402'515
Créances sur les autres banques	13'463'604	343'958	449'978	29'811	14'287'351
Créances sur la clientèle	1'204'115	38'451	5'774	107	1'248'447
Créances hypothécaires	3'289'207	–	–	–	3'289'207
Portef. de titres et de métaux précieux dest. au négoce	7'070	13'676	1'114	154	22'014
Immobilisations financières	2'984'230	781	–	–	2'985'011
Participations	119'610	3'615	–	–	123'225
Immobilisations corporelles	165'607	–	–	–	165'607
Comptes de régularisation	271'612	–	–	–	271'612
Autres actifs	192'227	–	2	–	192'229
Total des positions portées à l'actif	25'304'962	435'585	461'747	39'582	26'241'876
Prétentions à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises	160'830	564'883	138'045	13'524	877'282
Total des actifs	25'465'792	1'000'468	599'792	53'106	27'119'158
Passifs					
Engagements envers les Banques Raiffeisen	3'557'164	369'912	118'458	18'121	4'063'655
Engagements envers les autres banques	11'942'268	529'556	312'509	9'330	12'793'663
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	1'569'682	12'175	–	–	1'581'857
Autres engagements envers la clientèle	2'033'146	65'654	28'953	1'388	2'129'141
Obligations de caisse	287'266	–	–	–	287'266
Emprunts et prêts des centr. d'émission de lettres de gage	3'740'400	–	–	–	3'740'400
Comptes de régularisation	308'095	–	–	–	308'095
Autres passifs	554'309	–	–	–	554'309
Correctifs de valeur et provisions	94'176	–	–	–	94'176
Réserve pour risques bancaires généraux	358'000	–	–	–	358'000
Capital social	220'000	–	–	–	220'000
Réserve légale générale	99'146	–	–	–	99'146
Bénéfice de l'exercice	12'168	–	–	–	12'168
Total des positions portées au passif	24'775'820	977'297	459'920	28'839	26'241'876
Engagements de livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises	699'052	25'173	138'694	14'363	877'282
Total des passifs	25'474'872	1'002'470	598'614	43'202	27'119'158
Position nette par monnaie	– 9'080	– 2'002	1'178	9'904	–
		31.12.2003	31.12.2002		
Cours de conversion des monnaies étrangères					
Euro	1,560	1,457	–	–	–
USD	1,236	1,392	–	–	–

INFORMATIONS SUR LES OPÉRATIONS HORS BILAN

14 Engagements conditionnels

	Exercice de réf. en 1000 CHF	Exercice préc. en 1000 CHF
Garanties de crédit	511'148	528'903
Prestations de garantie	4'662	4'027
Autres engagements conditionnels	39'771	2'080
Total des engagements conditionnels	555'581	535'010

15 Opérations fiduciaires

	CHF en 1000 CHF	Euro en 1000 CHF	USD en 1000 CHF	Divers en 1000 CHF	Total en 1000 CHF
Opérations fiduciaires auprès de banques tierces	–	112'472	25'401	14'881	152'754
Total des opérations fiduciaires	–	112'472	25'401	14'881	152'754
Exercice précédent	6'579	116'933	32'125	14'056	169'693



16 Instruments financiers dérivés ouverts

	Valeurs de remplacement positives en 1000 CHF	Valeurs de remplacement négatives en 1000 CHF	Montant du sous-jacent jusqu'à 1 an en 1000 CHF	Montant du sous-jacent de 1 à 5 ans en 1'000 CHF	Montant du sous-jacent plus de 5 ans en 1000 CHF	Montant du sous-jacent Total en 1000 CHF
16.1 Instruments de négociation avec contreparties internes et externes						
Instruments de taux						
Contracts à terme, FRA compris	–	–	–	–	–	–
Swaps	113'175	125'475	28'041'000	8'149'000	1'378'500	37'568'500
Futures	–	–	251'000	–	2'500	253'500
Options (négociées)	–	2'468	69'698	326'389	29'924	426'011
Devises						
Contrats à terme	13'048	13'150	562'379	549	–	562'928
Swaps comb. taux d'int./devises	53'830	52'542	193'456	736'990	173'856	1'104'302
Options (OTC)	111	111	13'989	–	–	13'989
Métaux précieux						
Contrats à terme	27	22	3'335	–	–	3'335
Total						
Exercice de référence	180'191	193'768	29'134'857	9'212'928	1'584'780	39'932'565
Exercice précédent	352'829	358'467	15'875'209	7'165'626	3'039'596	26'080'431
16.2 Instruments de couverture avec contreparties internes						
Instruments de taux						
Swaps	30'475	55'110	13'138'000	3'640'000	420'000	17'198'000
Devises	–	–	–	–	–	–
Swaps comb. taux d'int./devises	4'642	49'178	96'728	368'495	86'928	552'151
Total	35'117	104'288	13'234'728	4'008'495	506'928	17'750'151
Exercice précédent	123'009	175'262	4'820'000	2'938'473	1'196'928	8'955'401
16.3 Instruments financiers dérivés selon les contreparties externes						
Banques	72'782	146'645	15'446'994	4'908'171	1'044'428	21'399'593
Clients	581	7'066	96'857	20'394	4'562	121'813
Banques Raiffeisen*	2'540	4'940	105'277	275'869	26'362	407'508
Bourses	–	–	251'000	–	2'500	253'500
Total	75'903	158'651	15'900'128	5'204'434	1'077'852	22'182'414
Exercice précédent	177'567	235'458	11'055'209	4'227'153	1'842'668	17'125'030
Il n'est fait appel à aucun contrat de netting.						
Qualité des contreparties						
Banques: Les transactions sur instruments dérivés sont effectuées avec des contreparties dont la solvabilité est considérée comme bonne à très bonne. Plus de 95% des valeurs de remplacement positives sont ouvertes auprès de contreparties bénéficiant d'un rating A ou supérieur (Standard & Poor's) ou d'un rating comparable.						
Clients: Lors de trans. avec les clients les marges requises sont couvertes par des valeurs patrimoniales ou des limites de crédit librement disp.						
* principalement pour les besoins de la clientèle						

INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT**17 Résultat des opérations d'intérêts**

	Exercice de réf. en 1000 CHF	Exercice préc. en 1000 CHF
Produit des intérêts des créances sur les Banques Raiffeisen	219'973	234'170
Produit des intérêts des créances sur les autres banques	43'960	109'215
Produit des intérêts des créances sur la clientèle	144'072	169'310
Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières	98'229	106'185
Autres produits des intérêts	42'829	13'553
Total des produits des intérêts et des dividendes*	549'063	632'433
Charges d'intérêts des engagements envers les Banques Raiffeisen	– 130'282	– 156'144
Charges d'intérêts des engagements envers les autres banques	– 50'864	– 115'142
Charges d'intérêts des engagements envers la clientèle	– 51'499	– 62'558
Charges d'intérêts des emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage	– 149'778	– 155'183
Autres charges d'intérêts	– 57'980	– 20'952
Total des charges d'intérêt	– 440'403	– 509'979
Total des résultats des opérations d'intérêts	108'660	122'454

18 Résultat des opérations de commissions et de prestations de services

	Exercice de réf. en 1000 CHF	Exercice préc. en 1000 CHF
Produit des commissions sur les opérations de crédit	779	594
Produit des commissions sur les opérations de négocié de titres et les placements	–	–
Opérations de dépôt pour les Banques Raiffeisen	9'109	7'536
Opérations de dépôt pour la clientèle	2'032	1'594
Frais de courtage	10'707	9'291
Opérations de fonds de placement pour Raiffeisen	6'877	7'350
Opérations de fonds de placement pour des tiers	1'205	1'000
Commissions diverses	2'507	2'988
Produit des commissions sur les autres prestations de service	–	–
Frais de transaction pour le trafic des paiements	29'199	27'592
Autres produits	1'088	189
Total des produits des commissions	63'503	58'134
Charges de commissions	–	–
Frais de courtage	– 1'007	– 2'179
Brokerage	– 1'338	– 1'370
Frais de dépôt	– 3'094	– 1'126
Autres charges de commissions	– 3'372	– 4'020
Total des charges de commissions	– 8'811	– 8'695
Total des opérations de commissions et de prestations de service	54'692	49'439

* Les chiffres de l'exercice précédent ont été transférés dans les positions suivantes: Le produit de 1,2 million de francs résultant des intérêts et des dividendes des portefeuilles destinés au négocié est désormais pris en compte dans le résultat des opérations de négocié et non plus dans celui des opérations d'intérêts. Les besoins de refinancement de 1,4 million de francs ont été débités du résultat des opérations de négocié et crédités au produit des intérêts et des escomptes.



	Exercice de réf. en 1000 CHF	Exercice préc. en 1000 CHF
19 Résultat des opérations de négoce		
Négoce des devises et billets	11'728	15'681
Négoce des métaux précieux	800	425
Négoce d'actions	1'260	- 4'219 ¹
Négoce de taux	10'412	17'366 ¹
Total des résultats des opérations de négoce	24'200	29'253²

	Exercice de réf. en 1000 CHF	Exercice préc. en 1000 CHF
20 Autres produits ordinaires		
Frais de bouclage et de comptabilisation imputés aux clients	1'508	1'049
Emoluments perçus aux Bancomat	5'173	4'101
Imputations aux sociétés du Groupe	6'260	5'179
Prestations individuelles pour les Banques Raiffeisen	70'368	63'657
Cotisations des Banques Raiffeisen	51'729	54'108
Divers	1'160	1'247
Total des autres produits ordinaires	136'198	129'341

	Exercice de réf. en 1000 CHF	Exercice préc. en 1000 CHF
21 Charges de personnel		
Organes de la banque, jetons de présence et indemnités fixes	531	592
Appointements et allocations au personnel	102'248	98'005
Contributions à l'AVS, l'AI, l'AC et autres contributions légales	8'746	9'058
Cotisations réglementaires aux institutions de prévoyance professionnelle	5'917	5'611
Versement dans la Fondation de financement pour la prévoyance professionnelle de l'USBR	2'300	2'000
Charges de personnel accessoires	2'523	4'158
Total des charges de personnel	122'265	119'424

	Exercice de réf. en 1000 CHF	Exercice préc. en 1000 CHF
22 Autres charges d'exploitation		
Frais de locaux	11'338	10'647
Charges de l'informatique, des machines, du mobilier, des véhicules et des autres installations	68'959	58'195
Autres charges d'exploitation	43'901	45'949
Total des autres charges d'exploitation	124'198	114'791

- Les chiffres de l'exercice précédent ont été transférés dans les positions suivantes:
- 1) Le produit de 1,2 million de francs résultant des intérêts et des dividendes des portefeuilles destinés au négoce est désormais pris en compte dans le résultat des opérations de négoce et non plus dans celui des opérations d'intérêts.
 - 2) Les besoins de refinancement de 1,4 million de francs ont été débités du résultat des opérations de négoce et crédités au produit des intérêts et des escomptes.

23 Produits et charges extraordinaires

Exercice de référence	Les investissements comprennent le bénéfice de réévaluation de 7,9 millions de francs découlant d'une participation non consolidée; ce bénéfice a été comptabilisé dans le résultat extraordinaire.
	Les charges extraordinaires de 23,8 millions de francs constituent les provisions pour risques bancaires généraux.
Exercice précédent	Les charges extraordinaires de 8 millions de francs comprennent les provisions bancaires pour risques bancaires généraux constituées à hauteur de 7,8 millions de francs.

24 Calcul des fonds propres nécessaires

	Exercice de réf. Valeur nominale en 1000 CHF	Exercice de réf. Positions pond. risque en 1000 CHF	Exercice préc. Valeur nominale en 1000 CHF	Exercice préc. Positions pond. risque en 1000 CHF
Fonds propres nécessaires				
Actifs requérant directement des fonds propres				
Créances sur les Banques Raiffeisen	3'402'515	850'629	3'059'332	764'833
Créances sur les autres banques	14'287'351	1'333'588	10'812'047	1'378'296
Créances sur la clientèle	1'248'447	684'984	1'336'299	634'055
Créances hypothécaires	3'289'207	1'793'811	3'295'722	1'834'211
Immeubles compris dans les immobilisations financières	1'360	5'099	3'617	13'563
Immobilisations corporelles	165'607	515'259	162'935	534'846
Comptes de régularisation	271'614	182'823	229'338	138'234
Autres actifs, valeurs de remplacement	75'903	45'156	177'567	114'222
Autres actifs, divers	82'405	39'822	61'178	20'348
Actifs requérant indirectement des fonds propres				
Position nette hors portefeuille de négoce	2'946'212	869'576	2'570'071	884'941
Positions présentant un risque de marché		215'416		226'285
Passifs déductibles				
Provisions déductibles dans les passifs	- 86'384	- 64'788	- 90'517	- 67'887
Opérations hors bilan				
Engagements conditionnels	555'581	178'019	535'010	141'239
Engagements irrévocables	26'119	89'091	28'030	92'801
Majorations contrats à terme et options achetées		42'309		51'184
Total des positions pondérées des risques	6'780'792		6'761'170	
Fonds propres nécessaires				
(8% des positions pondérées des risques)	542'463		540'894	
Fonds propres existants				
Fonds propres de base pouvant être pris en compte	681'714		623'346	
Fonds propres complémentaires pouvant être pris en compte	340'857		311'673	
./. participations dans le secteur financier	- 123'225		- 115'421	
Total des fonds propres pouvant être pris en compte	899'346		819'598	
Surplus de fonds propres	356'883		278'704	
Degré de couverture des fonds propres	153,6%		142,5%	
Tier 1 Ratio	10,1%		9,2%	
Tier 2 Ratio	13,3%		12,1%	



- 58 -

Rapport de l'organe de révision bancaire sur la révision des comptes annuels au Conseil d'administration de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen, Saint-Gall.

En notre qualité d'organe de révision au sens des articles 18 et suivants de la loi fédérale sur les banques et les caisses d'épargne ainsi qu'au sens de l'article 17 de la loi fédérale sur les bourses et le commerce de valeurs mobilières, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels reproduits aux pages 24 à 57 (bilan, compte de résultat, tableau de financement et annexe) de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen, Saint-Gall, pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2003.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil d'administration alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les normes de la profession en vigueur en Suisse. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels ainsi que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Saint-Gall, le 1^{er} avril 2004

PricewaterhouseCoopers SA
Hans Wey Beat Rütsche

- 59 -

En accomplissant le mandat dont nous avons été chargés, nous avons vérifié, conformément aux dispositions légales et statutaires, les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2003 et l'activité du Conseil d'administration et de la Direction de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen.

Nous avons constaté que

- le bilan et le compte de résultat concordent avec la comptabilité,
 - la comptabilité est tenue avec exactitude,
 - l'état de fortune sociale et des résultats répond aux règles établies par la loi et les statuts pour les évaluations en matière de bilan,
 - la liste des associés est correctement tenue,
 - le Conseil d'administration et la Direction accomplissent leurs tâches.

Sur la base de notre examen et après avoir pris connaissance des résultats d'examen au sens de la loi sur les banques, PricewaterhouseCoopers SA, nous proposons,

- d'approuver les comptes qui vous sont soumis,
- de donner décharge au Conseil d'administration et à la Direction. Nous confirmons, en outre, que la proposition du Conseil d'administration relative à la répartition du bénéfice est conforme aux dispositions légales et statutaires.

St-Gall, le 7 avril 2004

Le président: **Le vice-président:**
Erhard Büchi Charles Tissier





Ouvrir la voie. Le Rhin est arrivé à la frontière, mais il n'en a cure: il est le plus grand fleuve d'Europe et ouvre la voie – vers la mer et le monde entier.
Bâle



B I L A N – A P E R Ç U S U R 5 A N S

-62-

	2003 en 1000 CHF	2002 en 1000 CHF	2001 en 1000 CHF	2000 en 1000 CHF	1999 en 1000 CHF
Actifs					
Liquidités	249'282	120'130	175'820	116'739	174'214
Créances résultant de papiers monétaires	5'376	4'250	4'713	5'982	7'358
Créances sur les Banques Raiffeisen	3'402'515	3'059'332	2'843'788	2'931'148	4'948'066
Créances sur les autres banques	14'287'351	10'812'047	5'460'161	4'541'254	3'060'620
Créances sur la clientèle	1'248'447	1'336'299	1'554'262	1'421'864	1'432'515
Créances hypothécaires	3'289'207	3'295'722	3'171'643	3'123'847	3'016'735
Prêts et crédits à la clientèle	4'537'654	4'632'021	4'725'905	4'545'711	4'449'250
Portefeuilles de titres et de mét. préc. destinés au négoce	22'014	23'499	69'206	71'114	87'662
Immobilisations financières	2'985'011	2'685'811	2'908'129	3'119'016	2'913'431
Participations non consolidées	123'225	115'421	112'521	91'800	20'300
Immobilisations corporelles	165'607	162'935	158'447	144'643	148'568
Comptes de régularisation	271'612	229'337	223'544	247'136	197'454
Autres actifs	192'229	259'056	144'616	167'255	151'426
Total des actifs	26'241'876	22'103'839	16'826'850	15'981'798	16'158'349
Passifs					
Engagements envers les Banques Raiffeisen	4'063'655	3'903'342	3'028'400	1'855'326	5'488'124
Engagements envers les autres banques	12'793'663	9'242'273	5'866'967	6'010'296	3'912'444
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	1'581'857	1'237'758	799'789	676'500	680'570
Autres engagements envers la clientèle	2'129'141	1'833'854	1'584'527	2'090'815	1'541'728
Obligations de caisse	287'266	247'209	216'747	210'023	248'582
Fonds de la clientèle	3'998'264	3'318'821	2'601'063	2'977'338	2'470'880
Emprunts et prêts des centr. d'émission de lettres de gage	3'740'400	3'949'950	3'852'450	3'715'200	3'144'350
Comptes de régularisation	308'095	303'981	247'364	189'165	138'560
Autres passifs	554'309	659'063	514'492	463'365	229'101
Correctifs de valeur et provisions	94'176	95'463	273'442	332'104	340'312
Réserves pour risques bancaires généraux	358'000	334'200	150'000	150'000	150'000
Capital social	220'000	190'000	190'000	190'000	190'000
Réserves de bénéfice	99'146	95'072	91'404	86'977	82'746
Bénéfice du Groupe	12'168	11'674	11'268	12'027	11'832
Total du capital propre	689'314	630'946	442'672	439'004	434'578
Total des passifs	26'241'876	22'103'839	16'826'850	15'981'798	16'158'349

C O M P T E D E R É S U L T A T – A P E R Ç U S U R 5 A N S

-63-

	2003 en 1000 CHF	2002 en 1000 CHF	2001 en 1000 CHF	2000 en 1000 CHF	1999 en 1000 CHF
Produit des intérêts et des escomptes					
Produit des int. et des dividendes des immob. financières	450'835	526'248	595'724	533'138	406'942
Charges d'intérêts	98'228	106'185	115'600	123'398	126'709
Résultat des opérations d'intérêts	– 440'403	– 509'979	– 639'928	– 564'329	– 424'676
Produit des commissions sur les opérations de crédit	108'660	122'454	71'396	92'207	108'975
Prod. des comm. sur les op. de négoce de tit. et les placem.	779	594	66	67	84
Produits de comm. sur les autres prestations de services	32'437	29'759	30'797	53'313	42'440
Charges de commissions	30'287	27'781	23'156	19'172	18'870
Résultat des opérations de négoce et des prestations de service	– 8'811	– 8'695	– 8'069	– 8'925	– 6'389
Produit des alienations d'immobilisations financières	54'692	49'439	45'950	63'627	55'005
Résultat des opérations de négoce	24'200	29'253	21'121	22'478	15'400
Produit des participations	6'505	7'383	3'729	1'217	826
Résultat des immeubles	3'844	4'214	4'028	3'243	– 379
Autres produits ordinaires	136'198	129'341	105'962	65'266	74'638
Autres charges ordinaires	– 21'861	– 36'372	– 42'232	– 34'057	– 24'565
Autres résultats ordinaires	124'691	104'748	71'548	35'702	50'743
Produit brut	312'243	305'894	210'015	214'014	230'123
Charges de personnel	– 122'265	– 119'424	– 100'321	– 91'944	– 93'203
Autres charges d'exploitation	– 124'198	– 114'791	– 99'188	– 80'120	– 70'970
Charges d'exploitation	– 246'463	– 234'215	– 199'509	– 172'064	– 164'173
Bénéfice brut	65'780	71'679	10'506	41'950	65'950
Amortissements sur l'actif immobilisé	– 24'975	– 44'029	– 37'898	– 21'950	– 24'853
Correctifs de valeur, provisions et pertes	– 9'588	– 6'470	– 18'341	– 11'803	– 30'087
Résultat intermédiaire	31'217	21'180	– 45'733	8'197	11'010
Produits extraordinaires	7'920	1'174	63'790	8'174	5'246
Charges extraordinaires	– 23'815	– 8'049	– 3'021	– 92	– 470
Impôts	– 3'154	– 2'631	– 3'768	– 4'252	– 3'954
Bénéfice du Groupe	12'168	11'674	11'268	12'027	11'832



**Union Suisse
des Banques Raiffeisen**
Relations publiques
Case postale
9001 St-Gall
Téléphone 071 225 85 24
Fax 071 225 86 50
Internet: www.raiffeisen.ch
E-mail: pr@raiffeisen.ch

Maquette: freicom ag, St-Gall
Impression: Druckerei Flawil AG
Photos: Christof Sonderegger,
Rheineck (photos du Rhin),
mehrbild, St-Gall (portraits)

Ce rapport est également
disponible en allemand et en
italien.

